

## EXPERIMENTATION, METHODES ET OUTILS - 2016 - PROGRAMMATION BUDGETAIRE

Ressources		Casdar	BOP 154
Casdar	13 153 728	13 153 728	
Programme apicole	427 461		427 461
PPAM	354 170		354 170
Expérimentation	221 000		221 000
<b>TOTAL</b>	<b>14 156 359</b>	<b>13 153 728</b>	<b>1 002 631</b>

	TOTAL		Casdar		BOP 154	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
<b>Filière protéagineux, fourrages séchés et cultures textiles</b>	6	460 163	6	460 163		
<b>Filière fruits et légumes frais</b>	4	954 681	4	954 681		
<b>Filière fruits et légumes transformés</b>	9	505 860	8	465 860	1	40 000
<b>Filière tabac</b>	2	231 640	2	231 640		
<b>Filière apicole</b>	4	573 128	1	145 667	3	427 461
<b>Filière PPAM</b>	10	682 779	5	328 609	5	354 170
<b>Filière oléicole</b>	2	73 130	2	73 130		
<b>Filière horticole</b>	7	393 014	7	393 014		
<b>Filière truffe</b>	1	181 000			1	181 000
<b>Filière vitivinicole et cidricole</b>	15	1 767 079	15	1 767 079		
<b>Filière lait</b>	4	338 355	4	338 355		
<b>Filière viandes ruminants</b>	9	590 030	9	590 030		
<b>Filières viandes blanches</b>	10	670 990	10	670 990		
<b>Expérimentation régionalisée</b>	139	6 727 702	139	6 727 702		
<b>TOTAL</b>	<b>222</b>	<b>14 149 551</b>	<b>212</b>	<b>13 146 920</b>	<b>10</b>	<b>1 002 631</b>

## Expérimentation régionalisée 2016 - répartition par filière et région

Région	Filière Apiculture	Filière Céréales	Filière Cidre	Filière Fruits et légumes frais	Filière Horticulture	Filière Lait	Filière Oléo-protéagineux	Filière Tabac	Filière Viandes Ruminants	Filière Viticulture	PPAM	Total
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine		117 258,80		80 844,00	90 636,80		42 459,20			52 760,00		<b>383 958,80 €</b>
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes		49 463,25		647 481,49	152 900,00		16 919,75	27 897,83	48 027,75	163 508,96		<b>1 106 199,03 €</b>
Auvergne-Rhône-Alpes				341 037,52	40 169,60	37 301,00				82 231,88	40 260,00	<b>541 000,00 €</b>
Bourgogne-Franche-Comté				39 235,00	34 268,80							<b>73 503,80 €</b>
Bretagne		22 674,00	22 573,00	299 660,00	59 063,00							<b>403 970,00 €</b>
Centre-Val de Loire				321 365,00	86 151,00		8 500,00		98 948,00	46 036,00		<b>561 000,00 €</b>
Ile-de-France					58 000,00							<b>58 000,00 €</b>
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées		43 643,00		829 999,00			121 236,00			424 881,00		<b>1 419 759,00 €</b>
Nord-Pas-de-Calais-Picardie				370 249,14								<b>370 249,14 €</b>
Normandie			84 416,11	292 079,00	51 567,00							<b>428 062,11 €</b>
Pays de la Loire			20 140,00	220 487,00	56 151,00					69 562,00	37 660,00	<b>404 000,00 €</b>
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	28 497,64			541 540,70	179 003,70				22 369,29	170 986,72	35 601,95	<b>978 000,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>28 497,64 €</b>	<b>233 039,05 €</b>	<b>127 129,11 €</b>	<b>3 983 977,85 €</b>	<b>80 910,90 €</b>	<b>37 301,00 €</b>	<b>189 114,95 €</b>	<b>27 897,83 €</b>	<b>169 349,4 €</b>	<b>1 009 966,56 €</b>	<b>113 521,95 €</b>	<b>6 727 701,88 €</b>

**Fiche de présentation des programmes 2016**  
**VOLET 1- EXPERIMENTATION**

**FILIERE OLEOPROTEAGINEUX**

(Oléagineux, protéagineux, cultures textiles et fourrages séchés)

⇒ **DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION OLEOPROTEAGINEUX :**

	VOLET 1 - EXPERIMENTATION		
	National	Régional	Total
<b>Nombre de projets déposés</b>	9	4	13
<b>Aide demandée pour l'ensemble des projets déposés (€)</b>	782 439,00 €	209 173,75 €	991 612,75 €
<b>Nombre de projets retenus</b>	6	4	10
<b>Taux de sélection (%)</b>	66,67%	100%	76,92%
<b>Budget total des projets retenus (€)</b>	603 498,40 €	255 459,50 €	858 957,90 €
<b>Aide totale octroyée (€)</b>	<b>460 163,00 €</b>	<b>189 114,95 €</b>	<b>649 277,95 €</b>
<b>Nombre de porteurs de projets</b>	2 Arvalis – Institut du Végétal Terres Inovia	3 Terres Inovia – Chambre d'Agriculture de l'Aube – Chambre d'Agriculture de la Lozère	5
<b>Taux d'aide moyen (%)</b>	<b>76,92%</b>	<b>74,03%</b>	<b>75,59 %</b>
<b>Taux mini – taux maxi</b>	71,63 % - 80,00 %	50,00 % - 80,00 %	50,00 % – 80,00%
<b>dont projets en année 1</b>	2	2	4
<b>Durée moyenne des programmes (ans)</b>	Maximum 5 ans  Un projet qui comporte plusieurs phases fait l'objet d'un dépôt de demande de financement pour chacune de ses phases. Les projets déposés pour la demande d'aide ont une durée maximale de 18 mois.		

Pour l'année 2016, les **13 programmes déposés dans la filière oléoprotéagineux émarginent au volet 1 – « Expérimentation »** de la décision INTV-SANAEI-2015-61 du 10 novembre 2015. Aucun programme n'a été déposé sur le volet 2 – Acquisition de références et élaboration de méthodes et outils d'aide à la décision.

⇒ LISTE DES PORTEURS DE PROGRAMME :

	Nombre de programmes retenus
- Terres Inovia	6
- Arvalis – Institut du Végétal	2
- Chambre d'Agriculture de l'Aube (CA10)	1
- Chambre d'Agriculture de la Lozère (CA48)	1
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>

⇒ AXES D'ORIENTATIONS DEFINIS ET PRIORISES PAR LES PROFESSIONNELS DE LA FILIERE OLEOPROTEAGINEUX

Les cultures de protéagineux présentent des avantages environnementaux reconnus: contribution à la diversité dans les rotations, capacité d'établir une symbiose avec des bactéries du sol capables de fixer l'azote de l'air, ce qui permet une économie d'engrais azotés.

Leurs graines riches en protéines, tel que le soja (classé dans les oléagineux mais essentiellement produit comme source de protéines végétales) peuvent être valorisées en alimentation animale et humaine alimentaire. Pourtant, ces cultures sont actuellement peu étendues en Europe, de ce fait, l'Europe doit importer plus de 70% de ses besoins en protéines végétales pour l'alimentation animale, principalement sous forme de soja.

De plus, Le contexte du changement climatique augmente les risques de stress multiples et d'instabilité de rendement sur les espèces protéagineuses.

Dans ce contexte, les professionnels de la filière des oléoprotéagineux ont décidé d'orienter les programmes de recherche déposés auprès de FranceAgriMer selon trois grands axes :

- **Accroître pour les agriculteurs l'attractivité des cultures de protéagineux, fourrages séchés et cultures textiles**
  - *Maitrise des rendements,*
  - *Amélioration de la qualité sanitaire et technologique,*
  - *Optimisation des itinéraires techniques,*
  - *Identifier et lever les freins des cultivateurs pour développer ces cultures.*
- **Développer des pratiques et des filières économiquement et écologiquement performantes**
  - *Optimisation des apports d'engrais et de produits phytosanitaires,*
  - *Valoriser l'association et la rotation des cultures,*
  - *Innovations agronomiques,*
  - *Lutte et maîtrise des bioagresseurs,*
  - *Traçabilité et sécurité sanitaire,*
  - *Innovation énergétique globale.*
- **Développer les débouchés existants et trouver de nouvelles valorisations**
  - *Adaptation des produits agricoles aux marchés (valorisation des matières premières, attentes sociétales, exigences nutritionnelles, alimentation animale, débouchés non alimentaires...).*

## ⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES ET DES SUBVENTIONS PAR AXE :

	NATIONAL		REGIONAL		TOTAL	
	Nombre de programmes	Subventions demandées (€)	Nombre de programmes	Subventions demandées (€)	Nombre de programmes	Subventions demandées (€)
Accroître pour les agriculteurs l'attractivité des cultures de protéagineux, fourrages séchés et cultures textiles	6	460 163,00 €	4	189 114,95 €	10	649 277,95 €
Développer des pratiques et des filières économiquement et écologiquement performantes	-	-	-	-	-	-
Développer les débouchés existants et trouver de nouvelles valorisations	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>460 163,00 €</b>	<b>4</b>	<b>189 114,95 €</b>	<b>10</b>	<b>649 277,95 €</b>

## REPARTITION DES PROGRAMMES ET DES SUBVENTIONS PAR THEMATIQUE :

	NATIONAL		REGIONAL		TOTAL	
	Nombre de programmes	Subventions octroyées (€)	Nombre de programmes	Subventions octroyées (€)	Nombre de programmes	Subventions octroyées(€)
Matériel végétal	3	305 715,00€	-	-	3	305 715,00 €
Techniques culturales	2	116 448,00€	2	88 497,75 €	4	204 945,75 €
Protection des plantes	1	38 000,00 €	-	-	1	38 000,00 €
Alimentation	-	-	1	42 459,20 €	1	42 459,20 €
Environnement/Energie/Développement durable	-	-	1	58 158,00€	1	58 158,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>460 163,00 €</b>	<b>4</b>	<b>189 114,95 €</b>	<b>10</b>	<b>649 277,95 €</b>

## ⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES ET DES SUBVENTIONS PAR CULTURE :

	NATIONAL		REGIONAL		TOTAL	
	Nombre de programmes	Subventions demandées (€)	Nombre de programmes	Subventions demandées (€)	Nombre de programmes	Subventions demandées (€)
<b>Protéagineux</b> (pois et féverole)	3	283 740,00€	1	63 078,00 €	4	346 818,00 €
<b>Cultures textiles</b> (lin fibre)	2	105 000,00 €			2	105 000,00 €
<b>Soja</b>	1	71 423,00 €	1	25 419,75 €	1	96 842,75 €
<b>Fourrages séchés</b>			2	100 617,20 €	2	100 617,20 €
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>460 163,00 €</b>	<b>4</b>	<b>189 114,95 €</b>	<b>10</b>	<b>649 277,95 €</b>

⇒ **POINT SUR LES PROBLEMATIQUES DES PROGRAMMES FINANCES :**

**Sur l'enveloppe nationale :**

Au niveau national, les projets déposés visent à stabiliser les performances de ces cultures et à les développer en tant que composantes de systèmes de culture durables afin d'encourager les agriculteurs à la production des protéagineux, cultures textiles et fourrages séchés.

Afin d'identifier et lever les freins des cultivateurs pour développer ces cultures, les projets se déclinent en 3 types d'actions : l'amélioration de la qualité sanitaire et technologique, l'optimisation des itinéraires techniques pour une meilleure maîtrise des rendements et la protection des cultures.

Les 6 programmes sélectionnés au niveau national s'inscrivent dans cette orientation.

- **1 programme**, représentant environ 8% des aides prévues, porte sur la **protection des cultures et la lutte contre les prédateurs** (moyens de lutte contre l'altise du lin).
- **2 programme**, représentant environ 26% des aides prévues, porte sur **l'optimisation des itinéraires techniques** (régularisation des rendements pour le pois et la féverole et optimisation de la fertilisation azotée pour le lin textile).
- **3 programmes**, représentant environ 66% des aides prévues, concernent des programmes sur le **matériel végétal en oléoprotéagineux** (évaluation de variétés de soja / appui à l'amélioration variétale du pois et de la féverole et adaptation des nouvelles variétés de protéagineux aux contextes environnementaux).

**Sur l'enveloppe régionale :**

Pour les programmes régionaux, **4 programmes** ont pour objectif de développer des pratiques et des filières économiquement et écologiquement performantes :

- La région Alsace - Champagne - Ardenne - Lorraine accompagne un projet sur le **sainfoin déshydraté** dont l'objectif est de consolider une « jeune » filière de production de sainfoin déshydraté en améliorant la compétitivité des exploitations agricoles de la région (par l'introduction dans la rotation d'une culture de légumineuse à forte valeur ajoutée, et améliorant l'impact environnemental de l'exploitation) et par la consolidation des outils agroindustriels présents sur le territoire (usines de déshydratation) contribuant ainsi à pérenniser des emplois et de la valeur ajoutée sur le territoire.
- Un programme sur **l'adaptation de la conduite culture du pois chiche aux conditions méditerranéennes** porté par Terres Inovia en région Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées a pour objectif d'explorer les différents leviers afin de permettre de lever les freins techniques au développement des têtes de rotation d'hiver du au caractère séchant des terres. Le pois chiche semble être la culture la plus adaptée aux conditions climatiques mais présentent des difficultés (irrégularité des rendements, ravageurs, enherbement...).
- La région Languedoc - Roussillon - Midi - Pyrénées accompagne également un programme dont le double objectif est de rechercher les variétés ou les mélanges d'espèces adaptées aux conditions de montagne sèche afin d'augmenter les rendements pour améliorer l'autonomie fourragère et la qualité pour une autonomie alimentaire en protéine pour les

élevages de montagne et d'inscrire dans la durabilité les prairies permanentes (biodiversité) et les prairies temporaires pour la production de fourrages (luzerne déshydratée).

- Pour les **régions Aquitaine – Limousin – Poitou - Charentes et Centre Val de Loire**, le soja présente des atouts économiques et environnementaux importants si cette production trouve sa place au sein des assolements. Ces deux régions accompagnent un programme visant à identifier le potentiel de cette nouvelle culture, à adapter l'itinéraire technique aux conditions pédoclimatiques régionales mais également à identifier les freins et les leviers à cette culture.



⇒ LISTE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION NATIONAUX RETENUS (1/1) :

Numéro fiche extranet	Thème	Sous-thème	Axe stratégique	Porteur	Titre	Total des dépenses éligibles	Subvention (€)	% moyen de subvention
1320164238	Protection des plantes	Prédateurs ( <i>Lin textile</i> )	<b>Accroître l'attractivité des cultures</b>	ARVALIS	<b>AltiContrôle</b> Evaluation des moyens de lutte contre l'altise du lin, de sa nuisibilité et de techniques alternatives de défense de la culture	49 852,80 €	<b>38 000,00 €</b>	76,22%
1320164239	Techniques culturales	Fertilisation ( <i>Lin textile</i> )	<b>Accroître l'attractivité des cultures</b>	ARVALIS	<b>Lin'azote</b> Ré-évaluation des besoins du lin fibre en azote et comparaison de formes d'apport de cet élément pour une fertilisation maîtrisée	85 137,60 €	<b>67 000,00 €</b>	78,70%
1320164383	Matériel végétal	Evaluation matériel végétal ( <i>Soja</i> )	<b>Accroître l'attractivité des cultures</b> Développer des pratiques et filières économiquement et écologiquement performantes	Terres Inovia	<b>Variétés soja</b> Tester la valeur agronomique, technologique et environnementale des nouvelles variétés de soja	95 231,00 €	<b>71 423,00 €</b>	75,00%
1320164405	Matériel végétal	Création variétale ( <i>Féverole-Pois</i> )	<b>Accroître l'attractivité des cultures</b> Développer des pratiques et filières économiquement et écologiquement performantes	Terres Inovia	<b>Amélioration variétale du pois de la féverole</b> Appui à l'amélioration génétique du pois et de la féverole pour l'amélioration du rendement (résistance aux maladies, et au gel) et de la qualité (résistance aux bruches et élimination des facteurs antinutritionnels de la féverole)	177 871,00 €	<b>127 415,00 €</b>	71,63%
1320164370	Matériel végétal	Evaluation matériel végétal ( <i>Féverole-Pois</i> )	<b>Accroître l'attractivité des cultures</b> Développer des pratiques et filières économiquement et écologiquement performantes	Terres Inovia	Adaptation des nouvelles variétés de protéagineux aux différents contextes régionaux et systèmes de cultures en développant les approches IGEC (interactions génotype / environnement / conduite)	133 596,00 €	<b>106 877,00 €</b>	80,00%
1320164377	Techniques culturales	Itinéraires techniques ( <i>Féverole-Pois</i> )	<b>Accroître l'attractivité des cultures</b>	Terres Inovia	Optimisation des itinéraires techniques du pois et de la féverole en vue de la régularisation des rendements	61 810,00 €	<b>49 448,00 €</b>	80,00%
<b>TOTAL</b>						<b>603 498,40 €</b>	<b>460 163,00 €</b>	

## ⇒ LISTE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION REGIONAUX RETENUS (1/1) :

N° Fiche	Porteur	Titre	Thème	Axe	Région	Dépenses éligibles	Montant attribué FAM	taux de subvention attribué
1320164507	Chambre d'Agriculture de l'Aube	<b>Du sainfoin déshydraté,</b> une opportunité pour les exploitations et élevages champenois et Français L'objectif est de consolider une « jeune » filière de production de sainfoin déshydraté dans l'objectif d'améliorer la compétitivité des exploitations agricoles de la région	Alimentation	Accroître l'attractivité des cultures	Alsace – Champagne - Ardenne - Lorraine	53 074,00 €	42 459,20 €	80,00 %
1320164295	Terres Inovia	<b>Pois chiche</b> Adaptation de la conduite de culture du pois chiche aux conditions méditerranéennes de la France : lever les freins techniques	Techniques culturales	Accroître l'attractivité des cultures	Languedoc - Roussillon – Midi - Pyrénées	78 848,00 €	63 078,00 €	80,00 %
1320164500	Chambre d'Agriculture de la Lozère	<b>Environnement / énergie / développement durable</b> Accroître l'autonomie alimentaire des élevages de montagne : expérimentations en zone de montagne dans un objectif de durabilité des parcelles et de compétitivité des exploitations	Environnement/ Energie/ Développement durable techniques	Accroître l'attractivité des cultures	Languedoc - Roussillon – Midi - Pyrénées	72 698,00 €	58 158,00 €	80,00 %
1320164285	Terres Inovia	<b>Soja</b> Adaptation du soja aux conditions pédoclimatiques des régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Centre-Val de Loire	Techniques culturales	Accroître l'attractivité des cultures	Aquitaine – Limousin – Poitou - Charentes	50 839,50€	16 919,75€	33,28%
					Centre Val de Loire		8 500,00€	16,72%
<b>Total programme interrégional « Soja »</b>						50 839,50€	25 419,75 €	50,00 %
<b>TOTAL</b>						<b>255 459,50 €</b>	<b>189 114,95 €</b>	

<b>Fiche de présentation des programmes d'expérimentation 2016</b>
--

Filières dépendant du Conseil Spécialisé Fruits et Légumes

### 1. Fruits et Légumes Frais

⇒ DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION FRUITS ET LEGUMES  
FRAIS :

	National	Régional	Total
<b>Nombre de projets déposés (dont pomme de terre)</b>	<b>9 (4)</b>	<b>136 (2)</b>	<b>145 (6)</b>
<b>Subventions demandées des projets déposés (€)</b>	<b>1 271 404,00 €</b>	<b>6 514 798,14 €</b>	<b>7 786 202,14 €</b>
<b>Nombre de projets retenus (dont pomme de terre)</b>	<b>4 (1)</b>	<b>79 (2)</b>	<b>83 (3)</b>
<b>Taux de sélection</b>	<b>44,44 %</b>	<b>58,09 %</b>	<b>57,24 %</b>
<b>Budget total des projets retenus (€)</b>	<b>1 397 954,00 €</b>	<b>5 812 621,04 €</b>	<b>7 210 575,04 €</b>
<b>Aide totale octroyée (dont pomme de terre) (€)</b>	<b>954 681,00 € (240 000,00 €)</b>	<b>3 983 977,85 € (99 964,14 €)</b>	<b>4 938 658,85 € (339 964,14 €)</b>
<b>dont projets en année 1</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
<b>Nombre de porteurs de projets</b>	<b>3</b>	<b>32</b>	<b>35</b>
<b>Taux d'aide moyen (%)</b>	<b>68,29 %</b>	<b>68,54 %</b>	<b>68,51 %</b>
<b>Taux mini – taux maxi</b>	<b>60% - 80%</b>	<b>50 % - 80 %</b>	<b>60 % - 80 %</b>
<b>Durée moyenne des programmes (ans)</b>	<b>4-5 ans</b>	<b>4-5 ans</b>	<b>4-5 ans</b>

⇒ **REPARTITION DES PROGRAMMES FRUITS ET LEGUMES FRAIS PAR PRIORITE :**

	<b>Nombre de programmes nationaux</b>	<b>Nombre de programmes régionaux</b>	<b>Total</b>
<b>Développer la consommation de fruits et légumes</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>Sécuriser le consommateur et répondre aux attentes sociétales</b>	<b>2</b>	<b>34</b>	<b>36</b>
<b>Augmenter l'efficacité des entreprises de la filière dans un contexte de forte compétition européenne</b>	<b>0</b>	<b>45</b>	<b>45</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>79</b>	<b>83</b>

La filière a défini 3 priorités pour l'expérimentation :

- Développer la consommation de fruits et légumes
  - Diversifier l'offre en proposant de nouvelles présentations adaptées à l'évolution des modes de consommation et des produits adaptés aux différents circuits de commercialisation
  - Connaître les déterminants de la consommation des fruits et légumes
  - Qualifier et mesurer la qualité (nutritionnelle, organoleptique, sociétale)
- Sécuriser le consommateur et répondre aux attentes sociétales
  - Maîtriser les contaminants et leur évolution
  - Diminuer les externalités négatives de la filière et en renforcer les aménités
  - Elaborer de nouvelles technologies d'identification et de traçabilité
- Augmenter l'efficacité des entreprises de la filière dans un contexte de forte compétition européenne
  - Disposer d'un matériel végétal performant
  - Adapter les itinéraires techniques
  - Optimiser le post-récolte tout en conservant la qualité

Certaines thématiques ne peuvent être conduites qu'au niveau national car les structures d'expérimentation régionales ne disposent pas des infrastructures et des compétences en personnel pour les conduire.

La filière a donc fait le choix d'avoir une hiérarchisation différente des priorités nationales et régionales.

Pour le national, les 2 priorités sont dans cet ordre :

- Développer la consommation de fruits et légumes
- Sécuriser le consommateur et répondre aux attentes sociétales

Pour le régional :

- Augmenter l'efficacité des entreprises de la filière dans un contexte de forte compétition européenne
- Sécuriser le consommateur et répondre aux attentes sociétales

### **Programmes nationaux :**

- Développer la consommation de fruits et légumes :

Les 2 projets retenus (CTIFL et Agrocampus Ouest) ont comme objectif :

- de caractériser la qualité des produits par des mesures physico-chimiques et même pour le projet d'Agrocampus de faire le lien entre le génotype et la qualité organoleptique de la carotte.
- de mettre en relation les mesures physico-chimiques de la qualité avec les perceptions sensorielles de consommateurs grâce au recours à des jurys entraînés.

- Sécuriser le consommateur et répondre aux attentes sociétales :

Les 2 projets retenus (CTIFL et Arvalis) ont comme objectif la réduction des intrants :

- le projet du CTIFL vise à acquérir des références en serres semi-fermées sur le choix des équipements et leur utilisation, notamment l'adaptation des conduites climatiques.
- les enjeux du projet porté par Arvalis sont de développer les moyens de biocontrôle contre les bioagresseurs de la pomme de terre, de mettre au point des techniques contre les maladies fongiques ou pseudo-fongiques (dartrose, mildiou), et de trouver des méthodes alternatives au défanage chimique.

Les projets retenus sont tous des projets pluriannuels en cours de réalisation déjà financés les années précédentes.

### **Programmes régionaux :**

Les programmes régionaux sur les fruits et légumes frais sont majoritairement conduits par les stations régionales partenaires ou associées du CTIFL.

Pour mémoire, un ingénieur du CTIFL est mis à disposition dans les stations partenaires.

Les stations associées participent aux groupes de travail nationaux par espèce ou thématiques coordonnés par le CTIFL.

Les programmes régionaux sont très diversifiés que ce soit par les espèces concernées (c'est une des caractéristiques de la filière) ou les thématiques abordées :

- Les programmes sur la conduite des cultures concernent la maîtrise de la charge des arbres fruitiers, l'optimisation de la fertilisation, une meilleure gestion de l'irrigation ou l'optimisation de la conduite des cultures sous abris pour réaliser des économies d'énergie. Il y a également des programmes dont

le but est de mettre au point de nouveaux systèmes de cultures comme le projet sur la mécanisation de la conduite de l'abricotier. Dans le cadre de ce projet une comparaison technico-économique avec une conduite classique est réalisée.

- Les programmes sur le matériel végétal sont majoritairement des projets sur l'évaluation et la caractérisation des variétés fruitières. Pour une espèce donnée, ces projets sont conduits dans plusieurs régions et la coordination technique ainsi que la synthèse des résultats sont assurées par le CTIFL.
- Les programmes sur la protection des plantes sont plus spécifiquement orientés vers les cultures légumières mais pas uniquement. Il s'agit de définir des méthodes de lutte alternatives pour lutter contre les différents ravageurs et maladies comme par exemple le projet sur la mise au point en PBI de méthodes de lutte contre les pucerons et acariens pour la production de fraise au printemps. Lorsqu'il s'agit d'évaluer l'efficacité de produits phytosanitaires, il est néanmoins tenu compte de la compatibilité avec les traitements alternatifs à l'exemple du programme sur le cassis qui concerne l'étude de l'efficacité d'insecticides plus respectueux des auxiliaires.

En lien avec cette problématique de nombreux programmes répartis sur tout le territoire ayant pour thématique le matériel végétal ont comme objectif d'évaluer la résistance ou la tolérance des variétés.

Les programmes conduits en Bretagne, Normandie, Nord-Pas de Calais-Picardie sont des projets sur les productions légumières.

Dans les autres régions, il s'agit de projets sur les fruits et les légumes. Les programmes retenus en PACA, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et Auvergne-Rhône-Alpes sont majoritairement consacrés aux fruits.

⇒ **DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES METHODES ET OUTILS (VOLET 2) FRUITS ET LEGUMES FRAIS :**

	<b>National</b>
<b>Nombre de projets déposés (dont pomme de terre)</b>	<b>2 (1)</b>
<b>Subventions demandées des projets déposés (€)</b>	<b>75 669,00 €</b>
<b>Nombre de projets retenus</b>	<b>0</b>

L'objectif du projet déposé dans le secteur de la framboise vise à mettre en place, animer et valoriser les acquis d'un réseau autour de la culture du framboisier pour créer un outil de diagnostic pour les producteurs. Cet outil aurait pour vocation de les aider à faire des choix d'itinéraires techniques, qui permettent ainsi d'optimiser le modèle économique de leurs exploitations.

L'objectif du projet déposé dans le secteur de la pomme de terre est d'élaborer un outil devant permettre aux producteurs de suivre la qualité sanitaire des pommes de terre de l'année. Il leur assurerait la maîtrise des apports de produits phytopharmaceutiques en culture comme en stockage et la vérification du non dépassement des seuils, favorisant ainsi la baisse des coûts de production.

La priorité pour la filière est de continuer à accompagner les projets d'expérimentation en cours de réalisation, afin d'obtenir des résultats pertinents et rapidement diffusables aux producteurs. Pour cette raison, il est proposé de ne pas retenir les nouveaux projets, y compris ceux relevant du volet 2.

## 2. Fruits et Légumes Transformés

⇒ DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION

	National
Nombre de projets déposés	10
Subventions demandées des projets déposés (€)	571 220,00 €
Nombre de projets retenus	9
Taux de sélection	90 %
Budget total des projets retenus (€)	784 143,00 €
Aide totale octroyée (€)	505 860,00 €
Nombre de porteurs de projets	5
Taux d'aide moyen (%)	70,33 %
Taux mini – taux maxi	53% - 79,33%
dont projets en année 1	-
Durée moyenne des programmes (ans)	4-5 ans

⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES PAR PRIORITE :

	Nombre de programmes nationaux
Priorité 1	9
Priorité 2	0
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>



La filière a validé les priorités suivantes pour l'AAP 2016 :

*Priorité n°1 :*

- Rechercher des variétés performantes et /ou tolérantes aux bioagresseurs, adaptées aux contraintes environnementales et aux exigences des marchés (aptitude à la transformation)
- Développer des moyens de protection des cultures intégrant le volet environnemental, tels que le biocontrôle
- Rechercher de nouveaux itinéraires techniques visant à une diminution des intrants
- Améliorer la gestion des ressources et effluents à tous les stades de la filière (production, transformation...)
- Améliorer la qualité des produits (sanitaire, nutritionnelle et organoleptique)
- Sécuriser le consommateur par la maîtrise des contaminants

*Priorité n°2 :*

- Moderniser les outils de production (matériels agricoles spécialisés, mécanisation des exploitations pour l'amélioration des techniques de travail et de récolte...)
- Rechercher des technologies innovantes en emballages et en conservation.

Il y a plusieurs types de programmes nationaux qui correspondent à la priorité de la filière sur l'expérimentation amont :

- Les programmes concernant la protection des cultures intégrant le volet environnemental, tels que les outils de biocontrôle. Ces programmes sont spécifiques d'une espèce comme par exemple le programme sur la lutte contre les maladies des champignons de couche, ou encore celui de l'UNILET sur la maîtrise des pucerons dans le cadre de la protection intégrée sur pois et épinard.
- Les programmes concernant le matériel végétal. Il y a 2 types de projets :
  - o Les projets ayant pour objectif l'évaluation et la caractérisation des variétés et leur résistance à une maladie comme par exemple le projet de l'UNILET sur la tolérance des variétés de haricot au Sclérotinia.
  - o Les projets ayant pour objectif d'évaluer les potentialités de nouvelles espèces en vue du développement de leur culture comme par exemple le projet du CATE sur l'évaluation des performances et de la stabilité de souches de référence en vue du développement de la production de champignons de diversification (lentin, pleurotes, pholiote du peuplier...).
- Les programmes concernant l'amélioration de la qualité des produits. Seul le projet du BIP s'inscrit dans cette thématique. Il a pour objectif de développer des outils permettant d'évaluer la maturité des prunes d'ente en vue d'optimiser les économies d'énergie lors du séchage.

On peut constater l'absence de programmes régionaux concernant les fruits et légumes destinés à la transformation.

Il est néanmoins probable que quelques programmes régionaux déposés dans la filière fruits et légumes frais, notamment sur le cassis, concernent également des espèces destinées à la transformation.

⇒ **DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES METHODES ET OUTILS (VOLET 2) FRUITS ET LEGUMES TRANSFORMES :**

	<b>National</b>
<b>Nombre de projets déposés</b>	<b>1</b>
<b>Subventions demandées des projets déposés (€)</b>	<b>36 500,00 €</b>
<b>Nombre de projets retenus</b>	<b>0</b>

Le projet déposé sur le volet 2 avait pour objectif de concevoir un outil web ou nomade pour donner aux producteurs de pruneaux un accès simplifié à la reconnaissance des problèmes sanitaires du verger, ainsi qu'aux méthodes de protection associées.

### 3. Tabac

⇒ DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION

	National	Régional	Total
<b>Nombre de projets déposés</b>	4	1	5
<b>Subventions demandées des projets déposés (€)</b>	415 000,00 €	30 000,00 €	445 000,00 €
<b>Nombre de projets retenus</b>	2	1	3
<b>Taux de sélection</b>	50 %	100%	60 %
<b>Budget total des projets retenus (€)</b>	312 985,20 €	42 052,80 €	354 948,00 €
<b>Aide totale octroyée (€)</b>	231 639,68 €	27 897,83 €	259 537,51€
<b>Nombre de porteurs de projets</b>	1	1	1
<b>Taux d'aide moyen (%)</b>	74,25 %	66,34 %	73,11 %
<b>Taux mini – taux maxi</b>	73,01 % - 75,50 %	66,34 %	66,34 % - 75,50 %
<b>dont projets en année 1</b>	-	-	-
<b>Durée moyenne des programmes (ans)</b>	5 ans	5 ans	5 ans

La filière a validé les priorités suivantes pour l'AAP 2016 :

Priorité n°1 : L'obtention variétale

Priorité n°2 : La protection de la plante contre les bioagresseurs et les plantes invasives

Priorité n°3 : La mécanisation (récolte et/ou effeuillage pour le Burley).

⇒ **REPARTITION DES PROGRAMMES DANS L'ORDRE DES PRIORITES :**

	<b>Nombre de programmes nationaux</b>	<b>Nombre de programmes régionaux</b>	<b>Nombre de programmes</b>
<b>Obtention variétale</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
<b>Protection des plantes</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Mécanisation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

Le programme national concernant l'obtention variétale en tabac burley et virginie, a pour objectif l'acquisition de résistances nouvelles aux maladies et parasites (verse, mildiou, orobanche...), l'amélioration de la rentabilité des ateliers, et l'adaptation aux attentes du marché (maîtrise des résidus de pesticides).

Le programme national concernant la protection des plantes a pour objectif d'établir des moyens de lutte contre les maladies et ravageurs communs dans toutes les régions de production.

Le programme régional concernant la protection des plantes a pour objectif de proposer aux producteurs de tabac d'Aquitaine, des alternatives au tout chimique, en s'appuyant notamment sur une approche globale et anticipée de la tabaculture, de manière à réduire la pression parasitaire, et à la contenir avec peu d'intrants si elle s'exprime.

#### 4. Truffe

⇒ DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION TRUFFE :

	National	Régional	Total
<b>Nombre de projets déposés</b>	1	1	2
<b>Subventions demandées des projets déposés</b> (€)	202 710,00 €	26 979,00 €	229 689,00 €
<b>Nombre de projets retenus</b>	1	-	1
<b>Taux de sélection</b>	100 %	-	50 %
<b>Budget total des projets retenus</b> (€)	237 366,00 €	-	237 366,00 €
<b>Aide totale octroyée</b> (€)	181 000,00 €	-	181 000,00 €
<b>Nombre de porteurs de projets</b>	1	-	1
<b>Taux d'aide moyen (%)</b>	76,16 %	-	76,16 %
<b>Taux mini – taux maxi</b>	76,16 %	-	76,16 %
<b>dont projets en année 1</b>	-	-	-
<b>Durée moyenne des programmes (ans)</b>	5 ans	-	5 ans

Le projet retenu s'inscrit à la fois dans la priorité 1 - Accroître et régulariser la production par amélioration des « rendements » et extension des superficies, et dans la priorité 2 - Adapter les modes de production aux conditions climatiques et anticiper les changements globaux prévisibles de la filière.

En effet, l'objectif du projet CulturTruf est de comprendre comment maîtriser le bilan hydrique, point clef de la production de truffe, et ce dans différentes truffières en fonction d'itinéraires techniques adaptés aux différents climats, pour parvenir à rationaliser la production de truffes en la rendant moins aléatoire et envisager des implantations nouvelles.

Ce projet d'envergure nationale porté par l'INRA de Nancy fédère les principaux acteurs de la filière, centre technique (CTIFL) et experts régionaux de terrains (fédérations régionales, lycée agricole...).

## PROGRAMMATION NATIONALE 2016

Filière	Porteur	N° Fiche	Titre	Priorité	Dépenses éligibles	Montant attribué
<b>Fruits et Légumes Frais</b>	Agrocampus Ouest	6120164241	AlterQual	Développer la consommation de fruits et légumes	117 468,00 €	93 974,00 €
<b>Fruits et Légumes Frais</b>	CTIFL	6120164527	Qualité et Préférences	Développer la consommation de fruits et légumes	211 399,00 €	169 119,00 €
<b>Fruits et Légumes Frais</b>	CTIFL	6120164610	Energie Serre	Sécuriser les consommateurs et répondre aux attentes sociétales	752 647,00 €	451 588,00 €
<b>Fruits et Légumes Frais</b>	ARVALIS	6120164612	PICPOMTER	Sécuriser les consommateurs et répondre aux attentes sociétales	316 440,00 €	240 000,00 €
				<b>Total fruits et légumes frais</b>	<b>1 397 954,00 €</b>	<b>954 681,00 €</b>

Filière	Porteur	N° Fiche	Titre	Priorité	Dépenses éligibles	Montant attribué
<b>Fruits et Légumes Transformés</b>	CTC	6220164243	Protection durable contre les ravageurs	itinéraires techniques	95 603,00 €	56 400,00 €
<b>Fruits et Légumes Transformés</b>	CTC	6220164244	ChampiReUse	itinéraires techniques	41 511,00 €	22 000,00 €
<b>Fruits et Légumes Transformés</b>	UNILET	6220164442	Tolérance variétale haricot sclérotinia	matériel végétal performant	110 240,00 €	66 100,00 €
<b>Fruits et Légumes Transformés</b>	UNILET	6220164446	Mildiou - SDP	itinéraires techniques	116 360,00 €	69 800,00 €
<b>Fruits et Légumes Transformés</b>	UNILET	6220164492	CECILI	itinéraires techniques	150 680,00 €	105 400,00 €
<b>Fruits et Légumes Transformés</b>	SONITO	6220164284	SPRAIDIMINTOM	protection des cultures	65 129,00 €	40 000,00 €*
<b>Fruits et Légumes Transformés</b>	CATE	6220164523	Champignons cultivés de diversification - Conduite culturale	itinéraires techniques	42 200,00 €	25 320,00 €
<b>Fruits et Légumes Transformés</b>	CATE	6220164502	Champignons cultivés de diversification – Matériel fongique	matériel végétal performant	41 400,00 €	24 840,00 €
<b>Fruits et Légumes Transformés</b>	BIP	6220164501	Evaluation de la maturité de la prune d'Ente par SPIR	qualité de la matière première	121 020,00 €	96 000,00 €
				<b>Total fruits et légumes transformés</b>	<b>784 143,00 €</b>	<b>505 860,00 €</b>

\* Financement sur programme 154

Filière	Porteur	N° Fiche	Titre	Priorité	Dépenses éligibles	Montant attribué
Tabac	ARVALIS TABAC	2120164234	Mobilisation des ressources génétiques	obtention variétale	125 833,20 €	95 000,00 €
Tabac	ARVALIS TABAC	2120164235	Maîtrise des bio- agresseurs	protection des plantes	187 152,00 €	136 639,68 €
				<b>Total tabac</b>	<b>312 985,20 €</b>	<b>231 639,68 €</b>

Filière	Porteur	N° Fiche	Titre	Priorité	Dépenses éligibles	Montant attribué
Truffe	INRA NANCY	6120164509	Culturtruf	techniques culturales	237 367,00 €	181 000,00 € *
				<b>Total truffe</b>	<b>237 367,00 €</b>	<b>181 000,00 € *</b>

\* Financement sur programme 154

	Dépenses éligibles	Montant attribué
<b>Total général</b>	<b>2 732 449,20 €</b>	<b>1 873 180,68 € *</b>

\* dont 221 000,00 € sur programme 154



## PROGRAMMATION REGIONALE 2016

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

Région	Filière	Porteur	N° Fiche	Titre	Dépenses éligibles €	Montant attribué €
<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	Fruits et Légumes Frais	CVRAquitaine	6120164375	Evaluations des ressources génétiques fruitières d'Aquitaine	40 130,00	22 994,49
<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	Fruits et Légumes Frais	ANPN	03.2015.01	OptiVarNoisettes	40 455,00	32 364,00
<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	Fruits et Légumes Frais	INVENIO	18.2015.01	Culture hors-sol sur fraise : maitriser l'itinéraire technique et l'impact environnemental	128 837,00	103 069,00
<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	Fruits et Légumes Frais	INVENIO	18.2015.06	Développer la protection intégrée du fraisier et des cultures maraichères	80 374,00	64 299,00
<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	Fruits et Légumes Frais	INVENIO	18.2015.07	Développer la protection intégrée en pépinière de fraisier	55 864,00	44 691,00
<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	Fruits et Légumes Frais	INVENIO	18.2015.11	Gérer les adventices en cultures légumières de plein champ	54 661,00	43 729,00

<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	Fruits et Légumes Frais	INVENIO	18.2015.12	Définir une approche globale de la protection phytosanitaire de l'asperge	40 806,00	32 645,00
<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	Fruits et Légumes Frais	INVENIO	18.2015.16	Châtaignier - Variétés et porte-greffe : Sélectionner un matériel végétal performant	135 903,00	108 722,00
<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	Fruits et Légumes Frais	INVENIO	18.2015.17	Développer une protection intégrée contre les maladies et ravageurs du châtaignier	72 016,00	57 613,00
<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	Fruits et Légumes Frais	INVENIO	18.2015.19	Sécuriser et régulariser la production en arboriculture biologique	101 473,00	66 178,00
<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	Fruits et Légumes Frais	INVENIO	18.2015.21	Optimiser la protection phytosanitaire du verger de pommier	41 758,00	28 813,00
<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	Fruits et Légumes Frais	ACPEL	01.2015.01	Résistances / sensibilités variétales aux maladies et ravageurs	70 232,00	42 364,00
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	Fruits et Légumes Frais	SEFRA	27.2015.01	Innovation du matériel végétal	75 480,00	60 384,00
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	Fruits et Légumes Frais	SEFRA	27.2015.03	Porte-greffe - Innovation et Adaptation	41 208,38	32 966,63
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	Fruits et Légumes Frais	SEFRA	27.2015.04	Efficiences des itinéraires techniques	56 845,34	45 476,27
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	Fruits et Légumes Frais	SEFRA	27.2015.06	Bactérioses, interactions parasite-plante-milieu	41 476,00	33 180,80
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	Fruits et Légumes Frais	SENURA	29.2015.01	Maladies émergentes	87 699,87	70 159,90

<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	Fruits et Légumes Frais	SERAIL	30.2015.01	Maladies et ravageurs telluriques	51 796,60	25 898,50
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	Fruits et Légumes Frais	SERAIL	30.2015.06	Gestion sanitaire des bioagresseurs aériens	56 792,87	28 396,42
<b>Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine</b>	Fruits et Légumes Frais	VEREXAL	34.2015.01	Compétitivité prunes	41 160,00	20 580,00
<b>Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine</b>	Fruits et Légumes Frais	VEREXAL	34.2015.02	Compétitivité cerises	42 180,00	21 090,00
<b>Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine</b>	Fruits et Légumes Frais	AREFE	05.2015.02	Régularité de production	55 975,71	28 000,00
<b>Bourgogne – Franche- Comté</b>	Fruits et Légumes Frais	CDA21	6120164324	Amélioration techniques culturales cassis	49 044,00	39 235,00
<b>Bretagne</b>	Fruits et Légumes Frais	CATE	10.2015.01	EcoVarLég	154 729,33	80 646,00
<b>Bretagne</b>	Fruits et Légumes Frais	CATE	10.2015.02	Economie Energie Serre	182 881,40	91 441,00
<b>Bretagne</b>	Fruits et Légumes Frais	PAIS (IBB)	23.2015.01	Matériel Végétal pour l'AB	46 055,80	25 426,00

<b>Bretagne</b>	Fruits et Légumes Frais	SECL 22	26.2013.02	Méthode de production de tomate précoce sans chauffage en Bio	76 848,72	40 257,00
<b>Bretagne</b>	Fruits et Légumes Frais	SEHBS	28.2015.01	Vers une réduction de la pénibilité et du temps de travail en maraîchage biologique	58 150,00	34 890,00
<b>Bretagne</b>	Fruits et Légumes Frais	BRETAGNE PLANTS	6120164426	Amélioration des moyens de prévention et de lutte contre les bactéries	45 000,00	27 000,00
<b>Centre-Val de Loire</b>	Fruits et Légumes Frais	La Morinière	19.2015.01	Nouvelles méthodes de lutte contre les désordres sur pommes en conservation	43 736,00	29 366,00
<b>Centre-Val de Loire</b>	Fruits et Légumes Frais	La Morinière	19.2015.02	Maitrise de la charge du pommier par l'éclaircissage	106 312,00	71 002,00
<b>Centre-Val de Loire</b>	Fruits et Légumes Frais	La Morinière	19.2015.08	Gestion et économie de la ressource en eau d'une culture de pommiers	46 054,00	30 743,00
<b>Centre-Val de Loire</b>	Fruits et Légumes Frais	La Morinière	19.2015.10	Outils et méthodes de protection des cultures	51 137,00	34 135,00
<b>Centre-Val de Loire</b>	Fruits et Légumes Frais	LCA	22.2015.02	Tolérance variétale	65 414,00	52 331,00

<b>Centre-Val de Loire</b>	Fruits et Légumes Frais	LCA	22.2015.06	Optimisation de la lutte contre les bioagresseurs	50 773,00	30 464,00
<b>Centre-Val de Loire</b>	Fruits et Légumes Frais	LCA	22.2015.07	Optimisation via les variétés en hors sol	110 503,00	66 301,00
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	Fruits et Légumes frais	CEHM	13.2015.02	Eclaircissage pommier	83 468,00	66 774,00
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	Fruits et Légumes frais	CEHM	13.2015.04	Ravageurs pommiers PFI AB	60 570,00	48 456,00
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	Fruits et Légumes frais	CENTREX	14.2015.01	Variétés porte-greffes pechers	205 879,00	164 703,00
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	Fruits et Légumes frais	SERFEL	31.2015.01	Abricot-Variétés-Porte-greffes	257 746,00	199 495,00
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	Fruits et Légumes frais	CEFEL	12.2015.02	Eclaircissage sur fruits pommier	51 732,00	41 386,00
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	Fruits et Légumes frais	CEFEL	12.2015.03	Maîtrise des maladies pommier	100 511,00	70 105,00
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	Fruits et Légumes frais	CEFEL	12.2015.04	Maîtrise des ravageurs pommier	59 559,00	47 646,00
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	Fruits et Légumes frais	CEFEL	12.2015.10	Gestion des risques - prophylaxie melon	41 206,00	32 964,00
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	Fruits et Légumes frais	CEFEL	12.2016.02	Optimisation de la qualité raisin	60 023,00	45 848,00

<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	Fruits et Légumes frais	CEFEL	12.2016.03	Optimisation de la qualité prune	42 810,00	34 248,00
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	Fruits et Légumes Frais	SEC	16.2015.02	Conduite culturale Noyer	65 834,00	46 084,00
<b>Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées</b>	Fruits et Légumes Frais	SEC	16.2015.03	Protection vergers Noyers	46 128,00	32 290,00
<b>Nord-Pas-de-Calais-Picardie</b>	Fruits et Légumes Frais	CA NORD PAS DE CALAIS	6120164345	Adaptation des nouvelles variétés de pomme de terre aux exigences du marché	91 205,18	72 964,14
<b>Nord-Pas-de-Calais-Picardie</b>	Fruits et Légumes Frais	PLRN	25.2012.06	Gestion et revalorisation des ressources génétiques régionales	40 669,00	20 334,00
<b>Nord-Pas-de-Calais-Picardie</b>	Fruits et Légumes Frais	PLRN	25.2015.04	maladies fongiques rouille mildiou recherche de solutions dans le cadre des usages mal pourvus	40 940,00	32 752,00
<b>Nord-Pas-de-Calais-Picardie</b>	Fruits et Légumes frais	PLRN	25.2016.01	Evaluer les critères agronomiques à la récolte pour éviter le tip-burn, définir les critères optimum de stockage au froid des choux pour limiter les pertes	40 235,00	20 117,00
<b>Nord-Pas-de-Calais-Picardie</b>	Fruits et Légumes frais	Station Expérimentale de l'endive	33.2015.01	Evaluation des variétés d'endive	123 771,00	86 640,00
<b>Nord-Pas-de-Calais-Picardie</b>	Fruits et Légumes frais	Station Expérimentale de l'endive	33.2015.02	Lutte chimique contre les maladies fongiques	40 632,00	28 443,00
<b>Nord-Pas-de-Calais-Picardie</b>	Fruits et Légumes frais	Station Expérimentale de l'endive	33.2015.04	Evaluation des variétés de diversification	52 297,00	36 608,00
<b>Pays de la Loire</b>	Fruits et Légumes Frais	La Morinière	19.2015.03	Systèmes de verger et conduite du pommier	109 699,00	73 257,00

<b>Pays de la Loire</b>	Fruits et Légumes Frais	ARELPAL	07.2014.01	Amélioration de l'efficience de la gestion climatique en fonction de paramètres physiologiques en culture de concombre	139 485,00	75 321,00
<b>Pays de la Loire</b>	Fruits et Légumes Frais	ARELPAL	07.2015.01	Nécroses foliaires et dépérissements en culture de mâche	101 587,00	57 905,00
<b>PACA</b>	Fruits et Légumes Frais	APREL	04.2015.03	Variétés résistantes bioagresseurs melon et fraise	88 141,00	66 105,75
<b>PACA</b>	Fruits et Légumes Frais	APREL	04.2015.04	Protection biologique intégrée Solanacées et Cucurbitacées	71 479,00	53 609,25
<b>PACA</b>	Fruits et Légumes Frais	APREL	04.2016.05	Pratiques agroécologiques en maraîchage méditerranéen sous abris	78 884,00	59 163,00
<b>PACA</b>	Fruits et Légumes Frais	GRAB	17.2015.01	Des couverts végétaux pour améliorer la fertilité des sols et limiter les intrants	40 890,00	26 725,70
<b>PACA</b>	Fruits et Légumes Frais	GRAB	17.2016.02	Gestion des ravageurs par un ensemble de techniques complémentaires	41 464,00	30 169,20
<b>PACA</b>	Fruits et Légumes Frais	La Pugère	20.2015.02	Itinéraire technique Poire	91 427,00	54 856,00
<b>PACA</b>	Fruits et Légumes Frais	La Pugère	20.2015.05	Bioagresseurs pommier	110 626,00	66 375,60
<b>PACA</b>	Fruits et Légumes Frais	La Pugère	20.2016.01	Vergers de pommier éco-performant	64 543,00	38 725,80
<b>PACA</b>	Fruits et Légumes Frais	La Tapy	21.2015.01	Nouveaux systèmes cerisier	78 753,00	63 002,40
<b>PACA</b>	Fruits et Légumes Frais	La Tapy	21.2015.05	Mouches Drosophila suzukii	103 510,00	82 808,00
<b>Normandie</b>	Fruits et Légumes frais	SILEBAN	32.2012.01	Lutte contre les plantes invasives	40 920,00	32 736,00

<b>Normandie</b>	Fruits et Légumes frais	SILEBAN	32.2013.01	Gestion organique des sols des cultures légumières	40 755,00	32 604,00
<b>Normandie</b>	Fruits et Légumes frais	SILEBAN	32.2014.01	Elaboration de stratégies de production compétitives et économes en intrants pour les cultures de salades bas-normandes	40 927,00	32 742,00
<b>Normandie</b>	Fruits et Légumes frais	SILEBAN	32.2014.02	Acquisition de références pour la gestion durable des bioagresseurs fongiques du sol	40 904,00	32 723,00
<b>Normandie</b>	Fruits et Légumes frais	SILEBAN	32.2015.01	Acquisition de références pour la gestion durable des bioagresseurs aériens en cultures légumières	40 837,00	32 669,00
<b>Normandie</b>	Fruits et Légumes frais	SILEBAN	32.2016.01	Recherche de solutions permettant d'anticiper la disparition de substances actives et/ou de compléter des usages mal pourvus.	80 451,00	64 360,00
<b>Normandie</b>	Fruits et Légumes Frais	SILEBAN	32.2016.02	Construire des itinéraires de production performants basés sur les principes de l'agroécologie pour les légumes de plein champ	80 307,00	64 245,00
				<b>Total régional</b>		<b>3 834 810,85 €</b>



<b>Auvergne- Rhône-Alpes Alsace- Champagne- Ardenne- Lorraine Nord-Pas-de- Calais-Picardie</b>	Fruits et Légumes Frais	SERAIL	30.2015.02	Mouche mineuse phytomyza	69 687,42	55 749,00
<b>Nord-Pas-de- Calais-Picardie ; Alsace- Champagne- Ardenne- Lorraine</b>	Fruits et Légumes Frais	PLRN	25.2015.02	stratégies de désherbage du poireau	46 525,00	34 150,00
<b>Centre Pays de la Loire</b>	Fruits et Légumes frais	FNAMS	6120164344	Maladies des semences potagères	42 054,00	21 027,00
<b>Nord-Pas-de- Calais-Picardie ; Auvergne- Rhône-Alpes ; Alsace- Champagne- Ardenne- Lorraine</b>	Fruits et Légumes Frais	PLRN	25.2015.01	Stratégie de désherbage de l'oignon recherche de solution dans le cadre des usages mal pourvus	52 047,00	38 241,00
<b>Total interrégional</b>						<b>149 167,00</b>

**TABAC**

<b>Région</b>	<b>Filière</b>	<b>Porteur</b>	<b>N° Fiche</b>	<b>Titre</b>	<b>Dépenses éligibles</b>	<b>Montant attribué FAM</b>
<b>Aquitaine</b>	Tabac	ARVALIS	2120164233	Systèmes tabacoles innovants	42 052,80 €	27 897,83 €
<b>Total tabac</b>						<b>27 897,83 €</b>

**Fiche de présentation des programmes d'assistance technique « Méthodes et outils »  
2016**

**FILIERE APICOLE**

⇒ **DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE TECHNIQUE APICOLE :**

	<b>National</b>
<b>Nombre de projets déposés</b>	1
<b>Nombre de projets retenus</b>	1
<b>Budget total des projets retenus</b> (€)	<b>68750 €</b>
<b>Aide totale octroyée</b> (€)	<b>55 000 €</b>
<b>Nombre de porteurs de projets</b>	1
<b>Taux d'aide moyen (%)</b>	80 %
<b>Taux mini – taux maxi</b>	80 %
<b>dont projets en année 1</b>	0
<b>Durée moyenne des programmes (ans)</b>	2 à 5 ans

⇒ **FLECHAGE DES CREDITS :**

<b>Financement CASDAR (€)</b>	-
<b>Programme 154 (€) *</b>	<b>55 000 €</b>
<b>Total aides Assistance technique FranceAgriMer (€)</b>	<b>55 000 €</b>

\* sous réserve des disponibilités budgétaires

## **Partie qualitative**

Liste indicative pour caractériser les programmes de la filière.

- **Communication du développement apicole**

Ce programme constitue le volet communication et diffusion d'informations du programme d'assistance technique d'ADA France financé sur fonds FEAGA dans le cadre du Programme Apicole Européen 2013/2016.

Il s'inscrit dans la thématique « Maintien ou développement du cheptel d'abeilles, et favorisation des autres pollinisateurs naturels » du volet agro-environnemental de l'appel à projets « Acquisition de références, élaboration de diagnostics et d'outils d'assistance technique en exploitation »

**Thématiques abordées** (si possible par ordre décroissant d'importance)

- Communication sur le développement de la filière apicole.

**Principaux produits concernés :**

- Tous produits de l'apiculture

**Régions concernées. :**

- France toutes régions

**Fiche de présentation des programmes d'expérimentation 2016**

**FILIERE APICOLE**

⇒ **DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION APICOLE :**

	National	Régional	Total
<b>Nombre de projets déposés</b>	3	1	4
<b>Nombre de projets retenus</b>	3	1	4
<b>Budget total des projets retenus (€)</b>	697 409 €	42 642 €	740 051 €
<b>Aide totale octroyée (€)</b>	518 128 €	28 497 €	546 625 €
<b>Nombre de porteurs de projets</b>	1	1	2
<b>Taux d'aide moyen (%)</b>	74,29 %	66,83 %	70,56 %
<b>Taux mini – taux maxi</b>	71,89 % - 75,71 %	66,83 %	66,83 % - 75,7 %
<b>dont projets en année 1</b>	0	0	0
<b>Durée moyenne des programmes (ans)</b>	2 à 5 ans	2 à 5 ans	2 à 5 ans

⇒ **FLECHAGE DES CREDITS :**

<b>Financement CASDAR (€)</b>	145 667 €	28 497€	174 164 €
<b>Programme 154 (€) *</b>	372 461 €	0 €	372 461 €
<b>Total aides Expérimentation FranceAgriMer (€)</b>	<b>518 128 €</b>	<b>28 497 €</b>	<b>546 625 €</b>

\* sous réserve des disponibilités budgétaires

## **Partie qualitative**

Les 3 projets déposés au niveau national relèvent de l'axe n° 1 « Développer le cheptel apicole » validé par les représentants de la filière.

Le programme régional s'inscrit également dans l'axe prioritaire n° 1.

Liste indicative pour caractériser les programmes de la filière.

- **National :**

- 1- Production de miel et performance des colonies dans des environnements à risque : acquisition de références et développement d'indicateurs.
- 2- Expérimentation dans la lutte contre le varroa : tests de traitements acaricides- effet de traitements en saison, test d'un nouveau médicament et suivi d'efficacité des médicaments AMM 2015.
- 3- Projet affaiblissement- Surveillance et caractérisation des troubles et affaiblissements des colonies d'Apis mellifera.

- **Régional :**

1. Analyse de la miellée de lavande : de la préparation au suivi des performances des colonies en passant par l'influence des pratiques culturelles. (PACA)

**Thématiques abordées** (si possible par ordre décroissant d'importance)

- Protection des cheptels (lutte sanitaire)
- Affaiblissement du cheptel
- Pesticides
- Pollinisation

**Principaux produits concernés :**

- Miel
- Pollen

**Régions concernées.**

*S'agissant soit de programmes coordonnés nationalement, soit de thématiques non spécifiquement régionales (à l'exception des miellées de lavande en PACA), la hiérarchisation des régions concernées n'est pas pertinente.*

- Midi-Pyrénées
- Languedoc-Roussillon
- Aquitaine
- PACA
- Centre
- Rhône-Alpes
- Franche-Comté

**FICHE DE PRESENTATION DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION  
ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE 2016**

**Filière PPAM**

**TABLEAU 1 : VOLET EXPERIMENTATION**

	NATIONAL	REGIONAL	TOTAL
Projets déposés	6	4	10
Projets éligibles	5	4	9
Projets retenus	4	3	7
Nombre de porteurs de projets	3	2	3
Budget total	440 543,00 €	167 672,00 €	608 2015,00€
Aide demandée	324 848,00 €	113 521,95 €	438 369,95€
Aide octroyée	324 848,00 €	113 521,95 €	438 369,95€
Taux d'aide moyen	74 %	68 %	72 %
Taux d'aide mini	72 %	65 %	65 %
Taux d'aide maxi	80 %	80 %	80 %
Durée des programmes (an)	1	1	1

**TABLEAU 2 : VOLET METHODE ET OUTILS**

	PROGRAMMES NATIONAUX
Indicateurs	National
Projets déposés	7
Projets éligibles	6
Projets retenus après expertise	5
Nombre de porteurs de projets	4
Budget total	400 981,00 €
Aide octroyée	287 931,00 €
Taux d'aide moyen	72 %
Taux d'aide mini	60 %
Taux d'aide maxi	80 %
Durée des programmes (an)	1

**THEMATIQUE ABORDEE**

Le champ d'action des projets est très large, allant de la gestion des ressources génétiques (CNPMAI), l'évaluation et la comparaison variétale (ITEIPMAI, CRIEPPAM, CA 26) et le développement de nouveaux itinéraires agronomiques (ITEIPMAI, CRIEPPAM). Il faut noter que les programmes de 4 porteurs (ITEIPMAI, CRIEPPAM, CNPMAI, CA 26)

sont conçus et conduits en réseau. La validation des programmes du réseau est suivie par un comité de scientifiques (COST) avec la mise en place de groupes de travail. Cet environnement commun permet d'apporter une grande cohérence au programme global du réseau.

Un nouveau programme hors réseau a été proposé sur la qualité et la traçabilité des produits du secteur "plantes de santé, beauté et bien être " par l'association Phytolia.

Le projet d'Invenio sur la stévia biologique n'a pas été retenu après expertise alors qu'il était dans sa dernière année.

Les expérimentations agronomiques sont réalisées dans les stations expérimentales des organismes et des producteurs.

La lutte contre le dépérissement à phytoplasme des lavanderaies mobilise toujours de façon transverse une part importante des moyens sur des thèmes très différents (comparaisons variétales, itinéraires agronomiques).

## **PRINCIPAUX PRODUITS CONCERNES**

Les programmes couvrent les trois sous-filières :

- Plantes à huile essentielle, lavande, lavandin, sauge sclarée, immortelle ;
- Plantes aromatiques pour les usages alimentaires : thym, romarin basilic et autres fines herbes ;
- Plantes pour l'industrie pharmaceutique et les extraits végétaux : mélisse, valériane arnica mais aussi stevia.

## **LES REGIONS CONCERNEES**

Les régions les plus concernées sont évidemment les territoires spécialisés dans ces productions : PACA, Rhône-Alpes, Pays de Loire et dans une moindre mesure Centre, Languedoc-Roussillon, Auvergne et Aquitaine.

Même s'ils sont plus spécifiques à une région de la concentration des surfaces due à leur modestie relative, la grande majorité des projets sont de portée nationale, leur construction en réseau évoquée ci-avant contribue à cette coordination.

Les projets financés par FranceAgriMer contribuent notamment à la réalisation des programmes conduits par l'institut technique national et les organismes adossés.



**FICHE DE PRESENTATION DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION  
ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE 2016**

**Filière OLEICOLE**

**VOLET EXPERIMENTATION**

	NATIONAL	REGIONAL	TOTAL
Projets déposés	2		2
Projets éligibles	2		2
Projets retenus	2		2
Nombre de porteurs de projets	2		2
Budget total éligible	119 036 €		119 036 €
Aide demandée	73 130 €		73 130 €
Aide octroyée	73 130 €		73 130 €
Taux d'aide moyen	61,3 %		61,3 %
Taux d'aide mini	50 %		50 %
Taux d'aide maxi	80 %		80 %
Durée des programmes (an)	1 à 3		1 à 3

**THEMATIQUE ABORDEE**

Les programmes de la filière abordent principalement trois thèmes, la prévision des risques, l'optimisation d'itinéraires de production économes en intrants (eau et fertilisation) et l'optimisation des coûts de production.

Le programme porté par la Chambre d'agriculture du Gard est réalisé sur le site de l'unique station d'expérimentation de la filière oléicole française et concerne l'amélioration des performances technico économiques du verger oléicole français au travers de la conduite en conventionnel et en agriculture biologique de vergers en conditions méridionales. Le suivi de ce projet est réalisé par un comité de pilotage regroupant le Centre technique de l'olivier, les CA 11, 34, le BRL, le CTIFL, le GRAB et l'INRA.

Le programme du CIRAME (Centre d'Information Régional Agro Météorologique) propose d'améliorer la représentativité géographique en matière oléicole dans le cadre de la lutte contre les principaux bioagresseurs de l'olivier (mouche de l'olive et maladie de l'œil de paon) afin de mettre à disposition les informations nécessaires à l'élaboration d'avertissements.

**PRODUITS CONCERNES**

Olives de table et huiles d'olive.

## **LES REGIONS CONCERNEES**

Les régions concernées sont les 4 de la zone méditerranéenne : PACA, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Corse.

Les projets financés par FranceAgriMer sont co-financés et soutenus par l'interprofession. Ils contribuent, par ailleurs, notamment à la réalisation du programme triennal de soutien au secteur de l'huile d'olive et des olives de table, co-financé par l'Union Européenne.

<b>Fiche de présentation des programmes d'expérimentation 2016</b>
--

**Horticulture**

⇒ DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION HORTICULTURE :

	National	Régional	Total
<b>Nombre de projets déposés</b>	8	28	36
<b>Subventions demandées des projets déposés (€)</b>	431 504,00 €	1 368 723,00 €	1 838 594,00 €
<b>Nombre de projets retenus</b>	7	15	22
<b>Taux de sélection</b>	87,50 %	53,57 %	61,11%
<b>Budget total des projets retenus (€)</b>	495 341,00€	1 188 763,00 €	1 684 104,00 €
<b>Aide totale octroyée (€)</b>	393 014,00 €	807 910,90 €	1 200 924,90 €
<b>Nombre de porteurs de projets</b>	4	10	11 *
<b>Taux d'aide moyen (%)</b>	79,34 %	67,96 %	71,31 %
<b>Taux mini – taux maxi</b>	75% - 80 %	50 % - 80 %	50 % - 80 %
<b>dont projets en année 1</b>	-	15	15
<b>Durée moyenne des programmes (ans)</b>	3-4 ans	SO.	SO.

\* Certains porteurs de programme déposent des projets au niveau national et en région.

Tous les porteurs régionaux ont indiqué que les projets déposés étaient des projets annuels. Il s'agit en réalité de projets pluriannuels et les demandes d'aides concernent les actions réalisées en 2016.

Cette information erronée a posé quelques difficultés lors de l'expertise scientifique des projets (réserves des experts sur la capacité à obtenir des résultats fiables et reproductibles)

en un an) et fera l'objet d'un retour aux porteurs dans la perspective de l'appel à projets 2017.

⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES PAR AXE :

	Nombre de programmes nationaux	Nombre de programmes Régionaux	Total
<b>Adapter la performance des entreprises</b>	3	11	14
<b>Disposer d'un matériel végétal performant</b>	3	4	7
<b>Améliorer la qualité des produits</b>	1	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>22</b>

⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES PAR TYPE DE PRODUCTION :

	Nombre de programmes nationaux	Nombre de programmes Régionaux	Total
<b>Bulbes</b>	0	0	0
<b>Fleurs et Feuillages coupés</b>	1	2	3
<b>Pépinières hors sol et de pleine terre</b>	2	2	4
<b>Plantes en pots, plantes vivaces et à massifs</b>	2	2	4
<b>Multi productions</b>	2	9	11
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>22</b>

Les projets d'expérimentation conduits dans la filière concernaient quasi-exclusivement la production. Toutefois, depuis 3 ans, on peut constater l'émergence de programmes sur des thématiques plus transversales à l'exemple de l'horticulture en milieu urbain ce qui a conduit la filière à revoir les priorités de l'appel à projets pour y inclure notamment les attentes de l'aval.

Priorités de la filière pour l'appel à projet 2016 :

1. Adapter la performance des entreprises :

- Développer la connaissance des interactions culture/milieu et les moyens de régulation de la pression en maladie ou ravageurs
- Disposer de moyens de lutte contre les bioagresseurs adaptés aux usages de la filière et maîtriser les conditions d'application
- Elaborer des systèmes de culture permettant d'améliorer la biodiversité, tout en assurant une rentabilité suffisante,
- Avoir des conduites de cultures économes en intrants : optimiser la gestion de l'eau et des pratiques fertilisantes, réduire la consommation en eau...

2. Analyser les marchés, identifier les nouveaux produits et disposer d'un matériel végétal performant :

- Comprendre les attentes des utilisateurs du végétal,
- Développer des produits et dispositifs répondant aux nouveaux marchés,
- Adapter et rechercher de nouvelles gammes de végétaux répondant aux besoins des marchés (consommateurs + collectivités)
- Connaître la sensibilité variétale aux maladies et aux ravageurs
- Connaître le comportement des végétaux vis-à-vis des facteurs abiotiques.

3. Analyser les marchés, identifier les nouveaux produits et améliorer la qualité des produits :

- Déterminer les étapes sensibles pour le maintien de la qualité des produits tout au long de la filière et lever les points critiques,
- Optimiser le post-récolte tout en maintenant la qualité.

Tous les projets nationaux sont des projets conduits en partenariat entre Astredhor et une ou plusieurs stations régionales (le porteur est dans la plupart des cas la station régionale qui est le coordinateur technique du projet).

Pour certaines thématiques, on observe une dichotomie entre les programmes nationaux et les programmes régionaux :

- Adapter les itinéraires techniques
  - o Les programmes nationaux concernent en général :
    - des problématiques protection des plantes communes à tous les membres du réseau Astredhor :
      - l'évaluation de l'efficacité et de la sélectivité de substances actives et de solutions alternatives en vue de leur homologation dans le cadre des usages orphelins.
      - la lutte contre les bioagresseurs du buis. Il s'agit dans un premier temps de mieux identifier la biologie des bioagresseurs du buis, puis d'évaluer les solutions chimiques et alternatives pour commencer à identifier les possibilités de contrôle. Pour ce qui concerne plus particulièrement le *Cylindrocladium*, des travaux de résistance de buis seront également engagés.
    - la mise au point d'itinéraires techniques pour un usage nouveau des végétaux :
      - la gestion de sols pollués, de l'amont à l'aval, avec des plantes ornementales,
      - l'amélioration de la qualité de l'air par l'épuration passive par l'utilisation de l'appareil aérien (capture des polluants par la feuille essentiellement) et l'épuration active.

- la validation de nouveaux matériels : éclairage avec LED pour les productions sous abri.
    - Les projets régionaux sont orientés sur des problématiques plus diverses : fertilisation, maîtrise du greffage, multiplication de plants, définition d'itinéraires techniques, la mise au point de méthodes de lutte contre les ravageurs et maladies de différentes productions (PBI pour les cultures sous abris ou en extérieur, alternatives au désherbage chimique...)...
- les projets concernant la fertilisation ou la conduite de culture sous abris ont principalement comme objectif d'optimiser la conduite des cultures et de réduire les intrants.
- Qualité des produits
    - Les programmes nationaux sont sur des problématiques ponctuelles comme la caractérisation de l'évolution de la qualité du sapin de Noël en post récolte
    - Absence de programmes régionaux pour cet axe.

Régions concernées : Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Auvergne-Rhône Alpes, Bretagne, Ile de France, Normandie, Lorraine, Pays de Loire, et PACA.

Tous les porteurs de programmes régionaux sont des stations d'expérimentation membres d'Astredhor.

Il est à noter qu'en raison de l'organisation de l'expérimentation dans cette filière, une part significative des projets déposés concernait des projets inter régionaux (6 projets sur les 28 déposés).

Certains types de productions sont spécifiques d'une région : les programmes sur les fleurs et feuillages coupés concernent la région PACA.

⇒ **DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES METHODES ET OUTILS HORTICULTURE :**

	National
Nombre de projets déposés	1
Subventions demandées des projets déposés (€)	38 367,00 €
Nombre de projets retenus	0

Le projet déposé avait comme objectif de développer une méthode pertinente et reproductible, pour évaluer la pertinence de produits plantes en pots, pépinière, plantes aromatiques, tant en termes commerciaux que de tenue à chaque étape de la filière. Ce projet est non éligible car ne répondant pas aux priorités définies pour le volet « outils et méthodes ».

Programmes nationaux 2016						
Filière	Porteur	N° fiche	Axe	Action	Dépenses éligibles	Montant de l'aide
<b>Horticulture</b>	AREXHOR Seine-Manche	3120164590	adapter la performance des entreprises	SaveBuxus	109 630,00 €	<b>87 704,00 €</b>
<b>Horticulture</b>	GIE FLEURS ET PLANTES DU SUD-OUEST	3120164593	adapter la performance des entreprises	Horti LED	53 527,00 €	<b>42 822,00 €</b>
<b>Horticulture</b>	ASTREDHOR	3120164598	adapter la performance des entreprises	Moyens de lutte contre les bio-agresseurs	77 756,00 €	<b>62 205,00 €</b>
<b>Horticulture</b>	AREXHOR Seine-Manche	3120164589	Analyser les marchés, identifier les nouveaux produits et disposer d'un matériel végétal performant	Dépol'Air	43 994,00 €	<b>35 195,00 €</b>
<b>Horticulture</b>	CREAT	3120164592	Analyser les marchés, identifier les nouveaux produits et disposer d'un matériel végétal performant	Co-innovation en fleurs et feuillages	96 858,00 €	<b>77 487,00 €</b>
<b>Horticulture</b>	GIE FLEURS ET PLANTES DU SUD-OUEST	3120164594	Analyser les marchés, identifier les nouveaux produits et disposer d'un matériel végétal performant	Phytoremédiation	48 388,00 €	<b>38 710,00 €</b>
<b>Horticulture</b>	ASTREDHOR	3120164597	Analyser les marchés, identifier les nouveaux produits et améliorer la qualité des produits	Elaboration d'un protocole d'évaluation de la qualité supérieure pour des sapins de Noël	65 188,00 €	<b>48 891,00 €</b>
				<b>TOTAL</b>	<b>495 341,00 €</b>	<b>393 014,00 €</b>

## Programmes régionaux 2016

Région	Filière	Porteur	N° Fiche	Titre	Dépenses éligibles	Montant attribué FAM
<b>Aquitaine – Limousin – Poitou - Charentes</b>	Horticulture	GIE FLEURS ET PLANTES DU SUD OUEST	3120164571	Elargissement de la gamme- Nouveautés pour la potée fleuries et la pépinière, référencement de nouvelles obtentions	88 000,00 €	<b>70 400,00 €</b>
<b>Aquitaine – Limousin – Poitou - Charentes</b>	Horticulture	GIE FLEURS ET PLANTES DU SUD OUEST	3120164572	Protection des plantes contre les bio- agresseurs par mise en place du biocontrôle et élaboration de méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques / Lutte raisonnée	110 000,00 €	<b>82 500,00 €</b>
<b>Auvergne – Rhône - Alpes</b>	Horticulture	RATHO	3120164561	Flore locale	50 212,00 €	<b>40 169,60 €</b>
<b>Bretagne</b>	Horticulture	CATE	3120164552	Limitation des impacts environnementaux en pépinière ornementale hors-sol	76 145,00 €	<b>38 073,00 €</b>
<b>Centre – Val de Loire</b>	Horticulture	CDHR	3120164554	Méthodes & produits : approche agroécologique	60 080,00 €	<b>47 751,00 €</b>
<b>Centre – Val de Loire</b>	Horticulture	CDHR	3120164555	Produire autrement	48 000,00 €	<b>38 400,00€</b>
<b>Pays de la Loire</b>	Horticulture	AREXHOR Pays de la Loire	3120164558	Projet Diaplasce	90 676,00 €	<b>45 338,00 €</b>
<b>PACA</b>	Horticulture	SCRADH	3120164563	Optimisation des itinéraires de productions peu chauffées d'annuelles	80 842,00 €	<b>52 547,30 €</b>
<b>PACA</b>	Horticulture	SCRADH	3120164564	Optimisation des itinéraires de productions peu chauffées de bulbeuses	69 951,00 €	<b>45 468,15 €</b>
<b>PACA</b>	Horticulture	SCRADH	3120164566	Evaluation et caractérisation de taxons pour la pépinière / paysage	76 295,00 €	<b>49 591,75 €</b>
<b>PACA</b>	Horticulture	CREAT	3120164585	Diversification de production	62 793,00 €	<b>31 396,50 €</b>
				<b>Total</b>	<b>812 994,00 €</b>	<b>541 635,30 €</b>



## Programmes interrégionaux 2015

Région	Filière	Porteur	N° Fiche	Titre	Dépenses éligibles	Montant attribué FAM
<b>Alsace – Champagne – Ardenne - Lorraine</b>	Horticulture	Arexhor Grand Est	3120164547	Techniques culturales et réduction des intrants	88 987,00 €	<b>53 043,00 €</b>
<b>Bourgogne – Franche-Comté</b>	Horticulture	Arexhor Grand Est	3120164547	Techniques culturales et réduction des intrants		<b>14 491,60 €</b>
<b>Alsace – Champagne – Ardenne - Lorraine</b>	Horticulture	Arexhor Grand Est	3120164548	Méthodes alternatives	86 667,00 €	<b>37 593,80 €</b>
<b>Bourgogne – Franche-Comté</b>	Horticulture	Arexhor Grand Est	3120164548	Méthodes alternatives		<b>19 777,20 €</b>
<b>Bretagne</b>	Horticulture	STEPP Bretagne	3120164570	Protection des plantes	63 606,00 €	<b>20 990,00 €</b>
<b>Pays de la Loire</b>	Horticulture	STEPP Bretagne	3120164570	Protection des plantes		<b>10 813,00 €</b>
<b>Ile de France</b>	Horticulture	Arexhor Seine Manche	3120164550	Maîtrise des bioagresseurs	136 509,00 €	<b>58 000,00 €</b>
<b>Normandie</b>	Horticulture	Arexhor Seine Manche	3120164550	Maîtrise des bioagresseurs		<b>51 567,00 €</b>
				<b>Total</b>	375 769,00 €	<b>266 275,60 €</b>

**Fiche de présentation des programmes 2016**  
**VOLET 2 – ELABORATION DE METHODES**  
**ET OUTILS D’AIDE A LA DECISION**

**FILIERE VITIVINICOLE**

⇒ **DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES D’ELABORATION DE METHODES ET OUTILS D’AIDE A LA DECISION - VIN:**

	<b>VOLET 2 – ACQUISITION DE REFERENCES ET ELABORATION DE METHODES ET OUTILS D’AIDE A LA DECISION</b>
<b>Nombre de projets déposés</b>	<b>7</b>
<b>Subventions demandées des projets déposés (€)</b>	<b>791 101,51 €</b>
<b>Nombre de projets retenus</b>	<b>2</b>
<b>Taux de sélection (%)</b>	<b>28,57%</b>
<b>Budget total des projets (€)</b>	<b>346 973,30 €</b>
<b>Aide totale demandée (€)</b>	<b>277 578,64 €</b>
<b>Nombre de porteurs de projets</b>	<b>2</b> Institut Français de la Vigne et du Vin (IFVV) et Chambre Agriculture Gironde (CA 33)
<b>Taux d’aide moyen (%)</b>	<b>80,00%</b>
<b>Taux mini – taux maxi</b>	80,00%
<b>dont projets en année 1</b>	0
<b>Durée moyenne des programmes (ans)</b>	Maximum 3 ans  Un projet qui comporte plusieurs phases fait l’objet d’un dépôt de demande de financement pour chacune de ses phases. Les projets déposés pour la demande d’aide ont une durée maximale de 18 mois.

⇒ **OBJECTIFS - VOLET 2 – ACQUISITION DE REFERENCES ET ELABORATION DE METHODES ET OUTILS D'AIDE A LA DECISION :**

Conformément aux priorités fixées par le ministre en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et compte tenu des stratégies de filières proposées par les conseils spécialisés et le conseil d'administration de FranceAgriMer, les actions de portée nationale accompagnées sont celles répondant aux objectifs ci-dessous qui s'inscrivent dans le cadre du projet agro écologique pour la France :

**Volet environnemental :**

- *la réduction des intrants (engrais de synthèse, produits phytopharmaceutiques, médicaments vétérinaires),*
- *la réduction des émissions de gaz à effets de serre,*
- *le développement de méthodes alternatives (lutte intégrée, auxiliaires naturels, lutte biologique, préparations naturelles peu préoccupantes – PNPP)*
- *les économies d'énergie et d'eau,*
- *la valorisation agronomique des effluents,*
- *la diversification des assolements et l'allongement des rotations, l'association des cultures,*
- *la protection des sols,*
- *le maintien ou le développement du cheptel d'abeilles, et favorisation des autres pollinisateurs naturels,*
- *la valorisation de la biomasse, y compris des effluents d'élevage, pour la production d'énergie destinée à l'exploitation agricole,*
- *le développement de l'autonomie de l'exploitation.*

**Volet économie et marchés :**

- *les coûts de production en exploitation,*
- *la transformation à la ferme et vente directe,*
- *la traçabilité des produits,*
- *la qualité organoleptique et nutritionnelle des produits,*
- *l'aptitude à la transformation des produits agricoles,*
- *Mieux connaître les apiculteurs : analyser le fonctionnement des exploitations par un suivi technico-économique.*
- *Bien être animal : uniquement pour les volailles et les palmipèdes.*

**Volet conditions de travail :**

- *réduction des risques d'accidents et maladies,*
- *ergonomie, pénibilité et organisation du travail.*

⇒ **DESCRIPTION DES PROGRAMMES FINANCES :**

Les 2 programmes accompagnés par FranceAgriMer sont des programmes d'envergure nationale dont l'objectif est le développement d'Outils d'Aide à la Décision (OAD) permettant l'optimisation des intrants et l'amélioration de la fertilité des sols.

Les résultats et outils acquis au cours du programme profiteront à l'ensemble des maillons de la filière.

- Le programme « **MILLEVIGNE** » porté par l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFVV) vise à développer un Outil d'Aide à la Décision (OAD) permettant d'adapter les pratiques culturales (gestion des produits phytosanitaires et gestion de la fertilité des sols) et les procédés d'élaboration des vins en fonction de l'évolution climatique du millésime.  
Il s'agit d'un projet en 3<sup>ème</sup> année.  
Les OAD élaborés concernent les problématiques au niveau de :
  - o la gestion des sols (maîtrise des adventices et entretien de la fertilité), la taille en fonction de la disponibilité des ressources du sol, du développement végétatif de la vigne,
  - o la gestion de la protection du vignoble (réduction des intrants phytosanitaires) en fonction du développement végétatif de la vigne et de l'évolution des risques parasitaires,
  - o la sélection parcellaire, gestion des itinéraires techniques d'élaboration des vins en fonction des potentialités œnologiques de la récolte.
  
- Le second programme « **GIAF** » porté par la Chambre d'Agriculture de Gironde (CA33) développe un outil pour une Gestion Intégrée des Adventices et de la Fertilité des sols (GIAF) dans l'objectif de réduire les intrants herbicides et engrais en viticulture. L'objectif du programme est de favoriser le développement des pratiques alternatives à l'usage des herbicides et des engrais et la mise en œuvre d'itinéraires techniques de gestion durable des sols (gestion des couverts végétaux en vignes permettant la réhabilitation de la qualité des sols et de sa fertilité) .  
Il s'agit également d'un projet en 3<sup>ème</sup> et dernière année de réalisation.  
L'année 2016 sera essentiellement consacrée à la détermination d'indicateurs de pilotage et de règles de décision, référentiels techniques et OAD.

## ⇒ LISTE DES PROGRAMMES NATIONAUX RETENUS - VOLET 2 –ELABORATION DE METHODES ET OUTILS D'AIDE A LA DECISION :

Numéro fiche extranet	VOLET / sous objectif	Porteur	Titre	Total des dépenses éligibles (€)	Subvention demandée (€)	% de subvention moyen
7120164580	Environnemental Réduction des intrants / Protection des sols	<b>Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)</b>	<b>MILLEVIGNE</b> Influence de la trajectoire climatique du millésime sur le développement végétatif de la vigne, l'expression des risques parasites, la construction du rendement et l'élaboration des potentialités œnologiques de la récolte	186 900,00 €	<b>149 520,00 €</b>	80,00%
7120164494	Environnemental Réduction des intrants / Protection des sols	<b>Chambre Agriculture Gironde (CA 33)</b>	<b>GIAF</b> Réduction des intrants herbicides et engrais en viticulture - Acquisition de références et élaboration d'Outils d'Aide à la Décision pour une Gestion Intégrée des Adventices et de la Fertilité des sols (GIAF)	160 073,30 €	<b>128 058,64 €</b>	80,00%
<b>TOTAL</b>				<b>346 973,30 €</b>	<b>277 578,64 €</b>	

**Fiche de présentation des programmes d'expérimentation 2016**  
**VOLET 1- EXPERIMENTATION**  
**FILIERE VITIVINICOLE**

⇒ **DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION VITICULTURE :**

	VOLET 1 - EXPERIMENTATION		
	National	Régional *	TOTAL
Nombre de projets déposés (€)	28	50	78
Subventions demandées des projets déposés (€)	3 661 493,26 €	2 386 501,55 €	6 047 994,81 €
Nombre de projets retenus	11	21	32
Taux de sélection (%)	39,29%	42,00%	41,03%
Budget total des projets retenus (€)	1 834 247,33 €	1 514 393,80 €	3 348 641,13 €
Aide totale octroyée (€)	1 329 490,85 €	1 009 966,56 €	2 339 457,41 €
Nombre de porteurs de projets	5  Institut National de Recherche Agronomique de Bordeaux (INRA Bordeaux), Institut Français de la vigne et du vin (IFVV), Inter Rhône, Université de Bordeaux et Union Nationale des Groupements Distillateurs d'Alcool (UNGDA)	7  Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV), Chambre d'Agriculture de la Drôme (CA26), SICAREX Beaujolais, Association d'Expérimentation de la Ferme Départementale d'Anglars-Juillac, Chambre d'Agriculture de l'Hérault (CA34), Institut National de la Recherche Agronomique - Centre de Colmar (INRA Colmar), et le Centre de Recherche et d'Expérimentation sur le Vin Rosé (Centre du rosé)	12
Taux d'aide moyen (%)	<b>72,48%</b>	<b>66,69%</b>	<b>69,86%</b>
Taux mini – taux maxi	50,00 % - 80,00%	50,00% - 80,00%	50,00% - 80,00 %
dont projets en année 1	2	6	8
Durée moyenne des programmes	Maximum 5 ans  Un projet qui comporte plusieurs phases fait l'objet d'un dépôt de demande de financement pour chacune de ses phases. Les projets déposés pour la demande d'aide ont une durée maximale de 18 mois.		

\* hors projets Corse instruits dans le cadre du Plan Corse

## ⇒ LISTE DES PORTEURS DE PROGRAMME :

	Nombre de programmes retenus
- Centre de Recherche et d'Expérimentation sur le Vin Rosé (Centre du rosé)	1
- Institut Français de la vigne et du vin (IFVV)	20
- Institut National de Recherche Agronomique de Colmar (INRA Colmar)	1
- Institut National de la Recherche Agronomique - Bordeaux (INRA Bordeaux)	1
- Union Nationale des Groupements Distillateurs d'Alcool (UNGDA)	1
- Inter Rhône	1
- Chambre d'Agriculture de la Drôme (CA26)	1
- Chambre d'Agriculture de l'Hérault (CA34)	1
- Association d'Expérimentation de la Ferme Départementale d'Anglars-Juillac	1
- SICAREX Beaujolais	2
- Université de Bordeaux	2
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>

**AXES D'ORIENTATIONS DEFINIS PAR LES PROFESSIONNELS DE LA FILIERE VITICULTURE**

La filière viticole a choisi d'orienter les programmes de recherches déposés auprès de FranceAgriMer au niveau national et régional selon des problématiques majeures :

*Priorité n°1 :*

- Innovation variétale et clonale, qualité sanitaire du matériel végétal (1)
- Lutte contre le dépérissement de la vigne
- Réduction des intrants phytosanitaires, dont la viticulture biologique et le biocontrôle
- Itinéraires de production compétitifs et durables, adaptés au changement climatique
- Maîtrise de la qualité organoleptique et sanitaire des vins en lien avec leur adaptation aux marchés

*Priorité n°2 :*

- Evaluation et gestion des impacts environnementaux de la vitiviculture
- Nouvelles méthodes d'enrichissement
- Hygiène, traçabilité et contrôle des vins
- Valorisation des paysages viticoles et de la biodiversité associée
- Réponse aux attentes environnementales de traitement des sous-produits

⇒ **REPARTITION DES PROGRAMMES ET DES SUBVENTIONS PAR AXE STRATEGIQUE :**

	NATIONAL		REGIONAL		TOTAL	
	Nombre de programmes	Subventions octroyées (€)	Nombre de programmes	Subventions octroyées (€)	Nombre de programmes	Subventions octroyées (€)
Maîtrise de la qualité organoleptique et sanitaire des vins en lien avec leur adaptation aux marchés	5	665 121,29 €	8	341 745,00 €	13	1 006 866,29 €
Itinéraires de production compétitifs et durables, adaptés au changement climatique	2	106 345,56 €	6	351 402,60 €	8	457 748,16 €
Lutte contre le dépérissement de la vigne	2	407 401,14 €	2	128 688,96 €	4	536 090,10 €
Innovation variétale et clonale, qualité sanitaire du matériel végétal	2	150 622,86 €	2	73 017,00 €	4	223 639,86 €
Réduction des intrants phytosanitaires, dont la viticulture biologique et le biocontrôle			3	115 113,00 €	3	115 113,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>1 329 490,85 €</b>	<b>21</b>	<b>1 009 966,56 €</b>	<b>32</b>	<b>2 339 457,41 €</b>



## ⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES ET DES SUBVENTIONS PAR THEMATIQUE :

	NATIONAL		REGIONAL		TOTAL	
	Nombre de programmes	Subventions octroyées (€)	Nombre de programmes	Subventions octroyées (€)	Nombre de programmes	Subventions octroyées (€)
Protection des plantes	2	407 401,14 €	4	187 397,96 €	6	594 799,10 €
Techniques culturelles	1	66 451,56 €	3	225 901,24 €	4	292 352,80 €
Matériel végétal	2	150 622,86 €	5	213 334,36 €	7	363 957,22 €
Qualité des produits	5	587 572,46 €	8	324 918,00 €	13	912 490,46 €
Hygiène et sécurité sanitaire	1	117 442,83 €			1	117 442,83 €
Transformation			1	58 415,00 €	1	58 415,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>1 329 490,85 €</b>	<b>21</b>	<b>1 009 966,56 €</b>	<b>32</b>	<b>2 339 457,41 €</b>

## ⇒ POINT SUR LES PROBLEMATIQUES DES PROGRAMMES FINANCES :

**Sur l'enveloppe nationale :**

Au niveau national, les programmes retenus sont essentiellement des poursuites de projets : seuls 2 projets sur 11 sont nouveaux.

Les acteurs de la filière sont regroupés dans des programmes d'expérimentation d'envergure nationale afin d'apporter des solutions à des problématiques majeures comme la lutte contre les maladies du bois (MBV) ou le dépérissement du vignoble mais aussi pour apporter des solutions afin d'améliorer la maîtrise de la qualité des vins en lien avec le développement de nouveaux produits et des marchés exports.

Plus précisément :

- Environ 44,64 % des aides correspondent à des programmes d'expérimentation **traitant de la problématique de la lutte contre les maladies et le dépérissement du vignoble**. La lutte contre les maladies du bois de la vigne (MBV) a été déclarée comme priorité nationale pour la filière. Les différents programmes accompagnés consistent à améliorer les connaissances sur ces maladies et évaluer des méthodes / stratégies de lutte mais également de trouver des leviers par l'évaluation de nouvelles variétés de porte greffes résistants.
- Environ 44,20 % des aides octroyées concernent la **maîtrise de la qualité des vins afin de permettre à la filière d'être compétitive dans un contexte de mondialisation des marchés**, avec par exemple un programme concernant des recherches sur les composés du bois de chêne et du raisin qui contribuent à la saveur sucrée des vins secs.

ou encore un projet sur l'optimisation des systèmes de production pour produire des vins rosés répondant aux attentes des marchés.

### **Sur l'enveloppe régionale :**

En 2016, sur les 32 programmes financés, 6 sont des nouveaux projets, et représentent 24% des subventions octroyées.

Au niveau régional, comme l'année dernière, les problématiques abordées dans les programmes d'expérimentation régionaux concernent majoritairement les liens entre le terroir et les typicités aromatiques des vins ou le matériel végétal.

- **La maîtrise de la qualité des vins est une orientation fortement accompagnée par les régions. Cette problématique représente environ 37 % des aides octroyées.** Les programmes régionaux travaillant sur la maîtrise de la qualité étudient des procédés ou des produits spécifiques aux régions considérées (caractérisation des arômes poivrés des vins du Sud-ouest, expression aromatique du gros Manseng en Languedoc-Roussillon-Midi Pyrénées...).
- Environ **21 % des aides régionales octroyées accompagnent des programmes sur le matériel végétal** concernant la caractérisation de cépages dans les conditions pédoclimatiques spécifiques de la région considérée. Comme par exemple l'évaluation de cépages résistants au mildiou et à l'oïdium dans les vignobles languedociens ou le suivi agronomique **de nouvelle gamme de clones de syrah dans l'objectif de pérenniser le vignoble dans les** régions Auvergne – Rhône - Alpes et Languedoc - Roussillon – Midi - Pyrénées.
- Environ **21% des aides accompagnent également des projets sur des techniques culturales** plus économes en intrants phytosanitaires comme par exemple l'optimisation de produits plus respectueux de l'environnement permettant de lutter contre les tordeuses de la vigne tout en favorisant la régulation naturelle des ravageurs (région Aquitaine-Limousin-Poitou - Charentes).

⇒ LISTE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION NATIONAUX RETENUS (1/3) :

Numéro fiche extranet	Thème	Axe stratégique	Porteur	Titre	Total des dépenses éligibles	Subvention octroyées (€)	% de subvention moyen
7120164283	Qualité des produits	Maîtrise de la qualité organoleptique et sanitaire des vins en lien avec leur adaptation aux marchés	Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)	<b>Profil Vin Rosé</b> Optimisation des systèmes de production pour produire des vins Rosés répondant aux attentes des marchés	304 758,11 €	<b>182 854,86 €</b>	60,00%
7120164291	Qualité des produits	Itinéraires de production compétitifs et durables adaptés au changement climatique	INRA Bordeaux	<b>CANABA</b> Etude fine de la réponse de la maturité des raisins aux manipulations de canopée et à l'utilisation d'acide abscissique en vue de l'adaptation des pratiques culturales aux contraintes du changement climatique.	60 594,00 €	<b>39 894,00 €</b>	65,84%
7120164294	Hygiène et sécurité sanitaire	Maîtrise de la qualité organoleptique et sanitaire des vins en lien avec leur adaptation aux marchés	Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)	<b>Matériaux au contact</b> Impact des itinéraires techniques viti-vinicoles sur les teneurs en phtalates et bisphénol A provenant des matériaux au contact du vin. Etude des moyens de maîtrise et de réduction.	146 803,54 €	<b>117 442,83 €</b>	80,00%
7120164299	Techniques culturales	Itinéraires de production compétitifs et durables adaptés au changement climatique	Union Nationale des Groupements de Distillateurs d'Alcool (UNGDA)	<b>VINICHAR</b> Mise au point d'un substrat hydro rétenteur spécifique pour la vigne à base d'un biochar issu de la valorisation des marcs de raisins	94 930,80 €	<b>66 451,56 €</b>	70,00%

⇒ LISTE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION NATIONAUX RETENUS (2/3) :

Numéro fiche extranet	Thème	Axe stratégique	Porteur	Titre	Total des dépenses éligibles	Subvention octroyées (€)	% de subvention moyen
712014303	Protection des plantes	Lutte contre le déperissement de la vigne	<b>Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)</b>	<b>Maladies du bois de la vigne</b> Amélioration des connaissances : méthodes et stratégies pour lutter contre les maladies du bois de la vigne.	420 955,92 €	<b>336 474,00 €</b>	79,93%
7120164386	Matériel végétal	Innovation variétale et clonale, qualité sanitaire du matériel végétal / réduction des intrants	<b>Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)</b>	<b>ViréVATE</b> Evaluation de la Valeur Agronomique Technologique et Environnementale d'obtentions INRA de vigne de cuve résistantes aux maladies cryptogamiques	116 865,20 €	<b>83 497,64 €</b>	71,45%
7120164454	Matériel végétal	Innovation variétale et clonale, qualité sanitaire du matériel végétal / réduction des intrants	<b>Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)</b>	<b>PIVERT</b> Porte-greffes : Innovation Variétale, Evaluation des Ressources et Technique de sélection précoce	83 906,52 €	<b>67 125,22 €</b>	80,00%
7120164463	Protection des plantes	Lutte contre le déperissement de la vigne	<b>Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)</b>	<b>Court-noué</b> Vers une lutte intégrée contre un déperissement majeur des vignobles français : le court-noué de la vigne	88 658,92 €	<b>70 927,14 €</b>	80,00%

⇒ LISTE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION NATIONAUX RETENUS (3/3) :

Numéro fiche extranet	Thème	Axe stratégique	Porteur	Titre	Total des dépenses éligibles	Subvention octroyées (€)	% de subvention moyen
7120164487	Qualité des produits	Maîtrise de la qualité organoleptique et sanitaire des vins en lien avec leur adaptation aux marchés	Université de Bordeaux	<b>Sucrosité sans sucre</b> Recherches sur les composés du bois de chêne et du raisin contribuant à la saveur sucrée des vins secs.	96 259,48 €	<b>48 129,74 €</b>	50,00%
7120164497	Qualité des produits	Maîtrise de la qualité organoleptique et sanitaire des vins en lien avec leur adaptation aux marchés	INTER RHONE	<b>Lutte contre Brettanomyces</b> Étude des conditions de contamination des vins par la levure Brettanomyces, adaptation des outils de suivi en laboratoire, et création d'outils de lutte en cave	334 073,84 €	<b>264 828,86 €</b>	79,27%
7120164631	Qualité des produits	Maîtrise de la qualité organoleptique et sanitaire des vins en lien avec leur adaptation aux marchés	Université de Bordeaux	<b>Arôme pourriture noble</b> Valorisation des notes aromatiques de fruits confits dans les vins liquoreux de pourriture noble - Contribution sensorielle de déterminants moléculaires et caractérisation du potentiel aromatique.	86 441,00 €	<b>51 865,00 €</b>	60,00%
<b>TOTAL Expérimentation Nationale</b>					<b>1 834 247,33 €</b>	<b>1 329 490,85 €</b>	

⇒ LISTE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION REGIONAUX RETENUS (1/5) :

(hors projets Corse instruits dans le cadre du Plan Corse)

Région	Porteur	N° Fiche	Titre	Thème	Axe prioritaire	Dépenses éligibles	Subvention octroyées (€)	taux de subvention attribué
<b>Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine</b>	INRA Colmar	<b>7120164632</b>	Indicateurs activité élaborer des indicateurs de décisions adaptées à un contrôle de la santé de la vigne ayant un plus faible impact environnemental.	Protection des plantes	Réduction des intrants phytosanitaires, dont la viticulture biologique et le biocontrôle	67 760,00 €	<b>52 760,00 €</b>	77,86%
<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)	<b>7120164328</b>	Dose minimale – produits de contact	Protection des plantes	Réduction des intrants phytosanitaires, dont la viticulture biologique et le biocontrôle	41 050,00 €	<b>32 840,00 €</b>	80,00%
<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)	<b>7120164366</b>	Tech Innov Evaluation technico-économique de technologies et équipements innovants pour une meilleure maîtrise de la qualité organoleptique et sanitaire des produits.	Transformation s	Maîtrise de la qualité organoleptique et sanitaire des vins en lien avec leur adaptation aux marchés	93 199,00 €	<b>58 415,00 €</b>	62,68%
<b>Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes</b>	Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)	<b>7120164537</b>	BIOTOR Optimisation du biocontrôle pour lutter contre les tordeuses de la vigne eudémis et cochylis.	Protection des plantes	Lutte contre le dépérissement de la vigne	95 071,00 €	<b>72 253,96 €</b>	76,00%
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	SICAREX Beaujolais	<b>7120164517</b>	Itinéraires nouveaux cépages	Techniques culturales	Itinéraires de production compétitifs et durables adaptés au changement climatique	72 015,80 €	<b>36 007,90 €</b>	50,00%
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	SICAREX Beaujolais	<b>7120164525</b>	REDUCE Réduction des résidus de pesticides dans les vins : adaptation des leviers en Beaujolais	Protection des plantes	Maîtrise de la qualité organoleptique et sanitaire des vins en lien avec leur adaptation aux marchés	49 240,00 €	<b>29 544,00 €</b>	60,00%

⇒ **LISTE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION REGIONAUX RETENUS (2/5) :**

(hors projets Corse instruits dans le cadre du Plan Corse)

Région	Porteur	N° Fiche	Titre	Thème	Axe prioritaire	Dépenses éligibles	Subvention octroyées (€)	taux de subvention attribué
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)	7120164417	Dépérissement sur 161-49C : identification des causes	Matériel végétal	Lutte contre le dépérissement de la vigne	70 544,00 €	56 435,00 €	80,00%
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Chambre Agriculture Herault	7120164522	Cépages européens résistants au mildiou et à l'oïdium dans les vignobles languedociens : parcelles VATE de cépages européens	Matériel végétal	Innovation variétale et clonale, qualité sanitaire du matériel végétal / réduction des intrants	53 196,00 €	42 557,00 €	80,00%
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)	7120164300	Arômes poivrés des vins rouges de la Grande Région MP-LR	Qualité des produits	Maîtrise de la qualité organoleptique et sanitaire des vins en lien avec leur adaptation aux marchés	73 845,00 €	44 307,00 €	60,00%
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)	7120164323	Tailles mécanisées, vignobles Languedoc Roussillon-Midi Pyrénées Systèmes de conduite à tailles mécanisées : adaptations techniques pour une production compétitive et durable de vins.	Qualité des produits	Itinéraires de production compétitifs et durables adaptés au changement climatique	76 026,00 €	45 616,00 €	60,00%
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)	7120164321	Cépages blancs étrangers Gascogne	Qualité des produits	Itinéraires de production compétitifs et durables adaptés au changement climatique	42 527,00 €	25 516,00 €	60,00%
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)	7120164322	Expression aromatique du Gros Manseng dans les vignobles du Sud Ouest	Qualité des produits	Maîtrise de la qualité organoleptique et sanitaire des vins en lien avec leur adaptation aux marchés	59 081,00 €	35 448,00 €	60,00%

⇒ **LISTE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION REGIONAUX RETENUS (3/5) :**

(hors projets Corse instruits dans le cadre du Plan Corse)

Région	Porteur	N° Fiche	Titre	Thème	Axe prioritaire	Dépenses éligibles	Subvention octroyées (€)	taux de subvention attribué
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Association d'Expérimentation de la Ferme départementale d'Anglars Juillac	7120164331	Sélection sanitaire du Malbec à CAHORS, sa région d'origine (cépage Cot N)	Matériel végétal	Itinéraires de production compétitifs et durables adaptés au changement climatique	77 618,00 €	43 466,00 €	56,00%
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)	7120164398	Sélection clonales sur cépages autochtones du Sud Ouest	Matériel végétal	Innovation variétale et clonale, qualité sanitaire du matériel végétal	50 767,00 €	30 460,00 €	60,00%
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)	7120164402	Récolte sélective de précision	Qualité des produits	Maîtrise de la qualité organoleptique et sanitaire des vins en lien avec leur adaptation aux marchés	48 208,00 €	28 925,00 €	60,00%
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)	7120164409	Nutrition de la vigne et itinéraires sans herbicides dans le Sud Ouest	Techniques culturelles	Réduction des intrants phytosanitaires, dont la viticulture biologique et le biocontrôle	49 188,00 €	29 513,00 €	60,00%
Provence-Alpes-Côte-D'azur	Centre du Rosé (Association Centre de Recherche et d'Expérimentation sur le Vin Rosé)	7120164512	Réduction des intrants Vins Rosés	Qualité des produits	Maîtrise de la qualité organoleptique et sanitaire des vins en lien avec leur adaptation aux marchés	49 180,00 €	29 508,00 €	60,00%
<b>Sous-total programmes régionaux</b> (hors programmes interrégionaux)						<b>1 068 515,80 €</b>	<b>693 571,86 €</b>	



⇒ LISTE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION REGIONAUX RETENUS (4/5) :

(hors projets Corse instruits dans le cadre du Plan Corse)

Région	Porteur	N° Fiche	Titre	Thème	Axe prioritaire	Dépenses éligibles	Montant attribué FAM	taux de subvention attribué	
Auvergne-Rhône-Alpes	Chambre d'Agriculture de la Drôme (CA26)	7120164334	Nouvelle gamme clone Syrah	Matériel Végétal	Itinéraires de production compétitifs et durables, adaptés au changement climatique	57 738,00 €	14 688,36 €	25,44%	
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées							25 728,00 €	44,56%	
						<b>Total programme "Nouvelle gamme clone Syrah"</b>	57 738,00 €	<b>40 416,36 €</b>	<b>70,00%</b>
Centre-Val de Loire	Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)	7120164361	Aromatique chenin sec Caractérisation aromatique et profil sensoriel des vins secs de Chenin: optimisation des pratiques agro-viticoles et qualité des vins.	Qualité des produits	Maîtrise de la qualité organoleptique et sanitaire des vins en lien avec leur adaptation aux marchés	128 074,00 €	28 381,00 €	22,16%	
Pays de la Loire							54 024,00 €	42,18%	
						<b>Total programme "Aromatique chenin sec"</b>	128 074,00 €	<b>82 405,00 €</b>	<b>64,34%</b>

⇒ LISTE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION REGIONAUX RETENUS (5/5) :

(hors projets Corse instruits dans le cadre du Plan Corse)

Région	Porteur	N° Fiche	Titre	Thème	Axe prioritaire	Dépenses éligibles	Montant attribué FAM	taux de subvention attribué
Centre-Val de Loire	Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)	7120164414	Conservation, conditionnement, pour mise en marché tardif	Qualité des produits	Maîtrise de la qualité organoleptique et sanitaire des vins en lien avec leur adaptation aux marchés	51 066,00 €	17 655,00 €	34,57%
Pays de la Loire							15 538,00 €	30,43%
<b>Total programme "Conservation, conditionnement, pour mise en marché tardif "</b>						51 066,00 €	<b>33 193,00 €</b>	<b>65,00%</b>
Auvergne-Rhône-Alpes	Institut français de la Vigne et du Vin (IFVV)	7120164465	Rendements méditerranéens Regagner des rendements en vignoble méditerranéen	Techniques culturales	Itinéraires de production compétitifs et durables, adaptés au changement climatique	209 000,00 €	1 991,62 €	0,95%
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées							16 910,00 €	8,09%
Provence-Alpes-Côte-D'azur							141 478,72 €	67,69%
<b>Total programme "Rendement méditerranéens"</b>						209 000,00 €	<b>160 380,34 €</b>	<b>76,73%</b>
<b>Sous-total programmes interrégionaux</b>						<b>445 878,00 €</b>	<b>316 394,70 €</b>	
<b>TOTAL programmes régionaux</b>						<b>1 514 393,80 €</b>	<b>1 009 966,56 €</b>	

**Fiche de présentation des programmes d'expérimentation 2016**  
**VOLET 1- EXPERIMENTATION**

**FILIERE CIDRE**

⇒ **DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION CIDRE :**

	<b>VOLET 1 - EXPERIMENTATION</b>		
	<b>National</b>	<b>Régional</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Nombre de projets déposés (€)</b>	2	3	5
<b>Subventions demandées des projets déposés (€)</b>	160 010,00 €	134 394,00 €	294 404,00 €
<b>Nombre de projets retenus</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>5</b>
<b>Taux de sélection (%)</b>	100,00%	100,00%	100,00%
<b>Budget total des projets retenus (€)</b>	207 958,60 €	180 285,40 €	388 244,00 €
<b>Aide totale octroyée (€)</b>	<b>160 010,00 €</b>	<b>127 128,41 €</b>	<b>287 138,41 €</b>
<b>Nombre de porteurs de projets</b>	<b>2</b> Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC) – Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN)	<b>1</b> <b>Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC)</b>	<b>2</b>
<b>Taux d'aide moyen (%)</b>	<b>75,75%</b>	<b>70,52%</b>	<b>73,96%</b>
<b>Taux mini – taux maxi</b>	71,50% - 80,00%	70,00 % - 75,00 %	70,00% - 80,00%
<b>dont projets en année 1</b>	0	0	0
<b>Durée moyenne des programmes (ans)</b>	Maximum 5 ans  Un projet qui comporte plusieurs phases fait l'objet d'un dépôt de demande de financement pour chacune de ses phases. Les projets déposés pour la demande d'aide ont une durée maximale de 18 mois.		

Pour l'année 2016, les **2 programmes déposés dans la filière cidricole émargent au volet 1 – « Expérimentation »** de la décision INTV-SANAEI-2015-61 du 10 novembre 2015. Aucun programme n'a été déposé sur le volet 2 – Elaboration de méthodes et outils d'aide à la décision.

⇒ **LISTE DES PORTEURS DE PROGRAMME :**

	Nombre de programmes retenus
- Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC)	4
- Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN)	1
	5

⇒ **AXES D'ORIENTATIONS DEFINIS ET PRIORISES PAR LES PROFESSIONNELS DE LA FILIERE CIDRE**

La filière cidricole a choisi d'orienter les programmes de recherches déposés auprès de FranceAgriMer au niveau national et régional avec pour objectif de:

- Permettre aux agriculteurs de **mieux réguler la production des fruits en répondant aux enjeux environnementaux par l'adaptation des itinéraires technique.**
- Permettre aux acteurs économiques de la première transformation de **mieux maîtriser les profils aromatiques des pommes afin d'adapter la production aux attentes des consommateurs.**
- Ces objectifs peuvent également être atteints par l'obtention d'un matériel végétal performant.

**Priorité 1 :**Adapter les itinéraires techniques de production des fruits :

- *Régularité de la production et productivité,*
- *Lutte contre les ravageurs et maladies,*
- *Incidence des pratiques culturales et des conditions de culture sur les caractéristiques des fruits,*
- *Conduite du verger cidricole en « Agriculture Biologique »,*
- *Conception de systèmes de production à haute performance environnementale,*
- *Intégrer le changement climatique.*

Maîtriser les procédés de transformation :

- *Maîtrise des saveurs,*
- *Maîtrise de l'arôme,*
- *Maîtrise de la couleur,*
- *Maîtrise de la stabilité des produits,*
- *Optimiser les dépenses énergétiques.*

**Priorité 2 :**Adaptation du matériel végétal :

- *La caractérisation et l'évaluation des qualités agronomiques et technologiques des variétés locales,*

- L'évaluation de variétés européennes,
- La création variétale et la mise au point de méthodes d'aide à la sélection.

Conserver et optimiser le potentiel des fruits à transformer :

- Influence des itinéraires de récolte sur la qualité des fruits, des jus et des cidres,
- Evaluation du comportement des fruits à l'approche de la maturité,
- Identification des facteurs de la production de la pauline.

⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES & SUBVENTIONS PAR AXE STRATEGIQUE :

	NATIONAL		REGIONAL		TOTAL	
	Nombre de programmes	Subventions octroyées (€)	Nombre de programmes	Subventions octroyées (€)	Nombre de programmes	Subventions octroyées (€)
Adapter les itinéraires techniques de production des fruits	1	53 500,00 €	1	36 258,60 €	2	89 758,60 €
Maîtriser les procédés de transformation	1	106 510,00 €	1	46 518,43 €	2	153 028,43 €
Adaptation du matériel végétal	0	0,00 €	1	44 351,38 €	1	44 351,38 €
Conserver et optimiser le potentiel des fruits à transformer	0	0,00 €	0	0,00 €	0	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>160 010,00 €</b>	<b>3</b>	<b>127 128,41 €</b>	<b>5</b>	<b>287 138,41 €</b>

⇒ **POINT SUR LES PROBLEMATIQUES DES PROGRAMMES FINANCES :**

Comme en 2015, la maîtrise des procédés de transformation (maîtrise des saveurs, arômes, couleur...) reste la problématique majeure de la filière cidricole : 2 programmes représentant plus de 66,00 % des aides pour la filière cidricole sont octroyés à des programmes travaillant sur cet enjeu.

L'adaptation des itinéraires techniques de production des fruits (régularité de production, lutte contre les ravageurs...) reste la seconde problématique : 2 programmes représentant plus de 33 % des aides.

▪ **Sur l'enveloppe nationale :**

Les 2 projets retenus au niveau national sont les poursuites des programmes déposés en 2015 (3<sup>ème</sup> année de réalisation pour les 2).

- Le programme « **Inno cidre AB : Techniques innovantes issues de l'agriculture biologique en verger de pommes à cidre** » porté par Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN). Ce projet propose aux producteurs en agriculture biologique des solutions agrocécologiques permettant de réduire les pertes de récolte dues aux bio-agresseurs (sucre à infra-dose, extraits de bois de *Quassia amara*, extrait du NeemAzal insecticide biologique...) et des méthodes alternatives au désherbage chimique en jeune verger.  
L'objectif est d'adapter également le conseil technique en verger cidricole conventionnel en incluant des produits alternatifs.  
A terme, le projet devra permettre d'accompagner et d'accroître la dynamique de toute la filière vers des techniques plus respectueuses de l'environnement tout en maintenant les capacités de production.
  
- Le programme « **Aromacidre : Recherche et maîtrise des composés volatils d'intérêt aromatique dans les produits cidricoles** » porté par l'Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC), s'inscrit dans la volonté de la filière de maîtriser les procédés de transformation. Ce projet vise à améliorer la qualité globale des produits en termes de profil aromatique (réduction des défauts des composés soufrés volatils) et augmenter le fruité des cidres.  
Il s'agit de répondre à des enjeux économiques forts pour la filière par un meilleur pilotage de la qualité finale des produits pour la satisfaction des consommateurs et le développement du marché.

▪ **Sur l'enveloppe régionale :**

Au niveau régional, les 3 programmes financés sont également des poursuites de projets :

- **2 programmes interrégionaux (Normandie, Pays de la Loire et Bretagne)** portés par l'Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC),
- **1 programme accompagné par la région Normandie** porté par l'Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC).

Les 3 projets s'inscrivent dans des priorités différentes :

- Le programme « **Pratiques alternatives : pratiques alternatives en verger cidricole** ». Ce projet porte sur l'adaptation des itinéraires techniques de production des fruits : la régulation de la production des vergers, l'étude de stratégies face au dépérissement et l'étude des pratiques au verger pour limiter le développement des champignons sur les fruits au contact du sol.

- Le programme « **CISTAB : hygiène et stabilité des cidres en bouteille** » concerne la maîtrise des procédés de transformation. Le projet vise à limiter les dérives organoleptiques et fermentaires des cidres mis en bouteille et non pasteurisés.
- Le dernier programme « **Variétés cidricoles : recherche de variétés performantes, durables et adaptées aux besoins de la filière cidricole** » s'inscrit dans la volonté de la filière d'adapter le matériel végétal mais également les itinéraires techniques. Le choix d'un matériel végétal performant permet l'utilisation de moins d'intrants (variétés résistantes) mais aussi d'améliorer la régularité de production au verger ou encore de mieux correspondre aux attentes de l'aval et des marchés.

## ⇒ LISTE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION NATIONAUX RETENUS (1/1) :

Numéro fiche extranet	Thème	Axe stratégique	Porteur	Titre	Total des dépenses éligibles (€)	Subvention demandée (€)	% moyen de subvention
5120164351	Qualité des produits <i>(Pomme à cidre)</i>	<b>Maîtriser les procédés de transformation</b>	Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC)	<b>AromaCidre</b> Recherche et maîtrise des composés volatils d'intérêt aromatique dans les produits cidricoles	133 138,00 €	106 510,00 €	80,00%
5120154315	Agriculture biologique <i>(Pomme à cidre)</i>	<b>Adapter les itinéraires techniques de production des fruits</b>	Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN)	<b>Inno Cidre AB</b> Techniques innovantes issues de l'agriculture biologique en verger de pommes à cidre	74 820,60 €	53 500,00 €	71,50%
<b>TOTAL</b>					<b>207 958,60 €</b>	<b>160 010,00 €</b>	



## ⇒ LISTE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION REGIONAUX RETENUS (1/1) :

Numéro fiche extranet	Titre	Porteur	Thème	Axe stratégique	Région	Total des dépenses éligibles	Subvention octroyée (€)	% moyen de subvention	
5120164431	<b>Pratiques alternatives</b> Pratiques alternatives en verger cidricole	Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC)	Techniques culturales (Pomme à cidre)	<b>Adapter les itinéraires techniques de production des fruits</b>	Normandie	51 798,00 €	36 258,60 €	70,00 %	
						<b>TOTAL</b>	<b>51 798,00 €</b>	<b>36 258,60 €</b>	<b>70,00 %</b>
5120164411	<b>CISTAB</b> Hygiène et stabilité des cidres en bouteille	Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC)	Qualité des produits (Pomme à cidre)	<b>Maîtriser les procédés de transformation</b>	Bretagne	66 455,40 €	11 140,00 €	16,76 %	
					Normandie		23 648,43 €	35,59 %	
					Pays de la Loire		11 730,00 €	17,65 %	
						<b>TOTAL</b>	<b>66 455,40 €</b>	<b>46 518,43 €</b>	<b>70,00 %</b>
5120164312	<b>Variétés cidricoles</b> Recherche de variétés performantes, durables et adaptées aux besoins de la filière cidricole : Etude variétale en phase de jeunesse des vergers	Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC)	Matériel végétal (Pomme à cidre)	<b>Adaptation du matériel végétal</b>	Bretagne	62 032,00 €	11 433,00 €	18,43%	
					Normandie		24 508,38 €	39,51%	
					Pays de la Loire		8 410,00 €	13,56%	
						<b>TOTAL</b>	<b>62 032,00 €</b>	<b>44 351,38 €</b>	<b>71,50 %</b>
						<b>TOTAL</b>	<b>180 285,40 €</b>	<b>127 128,41 €</b>	

## Fiche de présentation des programmes 2016

## VOLET 2 - ELABORATION DE METHODES ET D'OUTILS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

## FILIERE LAIT

## ⇒ DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES :

<b>Nombre de projets déposés</b>	11
<b>Subventions demandées des projets déposés</b>	778 585 €
<b>Nombre de projets retenus</b>	2
<b>Taux de sélection</b>	18 %
<b>Budget total des projets retenus</b>	168 600,56 €
<b>Aide totale octroyée</b>	134 269,60 €
<b>Nombre de porteurs de projets</b>	2 Institut de l'Elevage, Confédération de Roquefort
<b>Taux d'aide moyen</b>	79 %
<b>Taux d'aide mini / maxi</b>	78,8 % - 80 %
<b>dont nouveaux projets</b>	1
<b>Durée moyenne des programmes</b>	15 mois

⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES PAR AXE :

	Nombre de programmes
Volet environnemental	1
Volet économique	1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>

⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES PAR FILIERE D'ELEVAGE:

	Nombre de programmes
Lait de chèvre	1
Lait de brebis	1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>

⇒ **DESCRIPTION DES PROGRAMMES PRESENTES A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE VALIDATION :**

Les porteurs de programmes sont l'IDELE (1 programme) et la Confédération de Roquefort (1 programme).

➤ **Autonomie alimentaire des élevages**

***Filière Lait de chèvre :***

Le programme **AUTOCAP**, dont c'est la 3<sup>e</sup> et dernière année de réalisation, travaille sur une thématique d'agroécologie : l'amélioration de l'autonomie alimentaire des élevages caprins laitiers.

➤ **Qualité sanitaire du lait**

***Filière Lait de brebis :***

Le programme **DIARRA**, porté par la Confédération de Roquefort vise à identifier et gérer les facteurs de risques d'apparition des diarrhées des agneaux et à optimiser les méthodes préventives et curatives afin de diminuer leur occurrence. L'objectif est de réduire les pertes économiques directes liées à la mortalité des agneaux, aux coûts de traitement, ainsi qu'au manque-à-gagner (retard de croissance des agneaux affectés survivants, temps passé à la gestion du problème, impact sur le renouvellement du troupeau).

## Liste des programmes retenus

*ELABORATION DE METHODES ET D'OUTILS D'AIDE A LA DECISION*

Numéro	Titre développé	Porteur	Axe	Espèce(s)	Durée (mois)	Montant éligible	Montant de l'aide	Taux d'aide
320164617	<b>AUTOCAP</b> : Accompagner le développement de l'autonomie alimentaire en élevage caprin ( <b>Année 3/3</b> )	INSTITUT DE L'ELEVAGE	économique et environnemental	Lait de chèvre	12	54 514,00 €	<b>43 000,00 €</b>	78,88%
320164360	<b>DIARRA</b> : Moyens de maîtrise des diarrhées des agneaux : identification et gestion des facteurs de risques; optimisation des méthodes préventives et curatives	Confédération ROQUEFORT	économique	Lait de brebis	18	114 086,56 €	<b>91 269,60 €</b>	80,00%

## Fiche de présentation des programmes 2016

## VOLET 1 – EXPÉRIMENTATION

## Filière LAIT

## ⇒ DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION (VOLET 1)

	National	Régional	Total
Nombre de projets déposés	2	4	6
Subventions demandées des projets déposés	220 132,00 €	251 122,00 €	471 254,00 €
Nombre de projets retenus	2	1	3
Taux de sélection	100 %	25 %	50 %
Budget total des projets retenus	265 384,28 €	62 166,00 €	327 550,28 €
Aide totale octroyée	204 085,20 €	37 301,00 €	241 386,20 €
Nombre de porteurs de projets	1 Institut de l'Elevage	1 CA Savoie-Mont Blanc	2
Taux d'aide moyen	75 %	60 %	67,5 %
Taux mini – taux maxi	70 % - 80 %	60 %	60% - 80 %
dont nouveaux projets	1	0	1
Durée moyenne des programmes	12 mois	12 mois	12 mois

⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES PAR AXE D'ORIENTATION :

	Nombre de programmes nationaux	Nombre de programmes régionaux	Total
Qualité sanitaire du lait et des produits laitiers	1		1
Techniques et conduite d'élevage	1	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES PAR FILIERE D'ELEVAGE:

	Nombre de programmes nationaux	Nombre de programmes régionaux	Total
Lait de chèvre et lait de vache	1	1	2
Multi - productions	1		1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

⇒ **DESCRIPTION DES PROGRAMMES FINANCES**

Au niveau national, les deux programmes financés sont portés par l'IDELE. Le programme régional est porté par la Chambre d'Agriculture de Savoie-Mont-Blanc.

**National :**

➤ **Qualité sanitaire du lait et des produits laitiers**

**Multi-espèces**

Le programme **STECAMONT**, en deuxième année de réalisation, porte sur la thématique sanitaire très importante pour la filière, de la maîtrise des STEC dans le lait. L'objectif est d'améliorer les connaissances sur l'écologie des STEC dans les fermes laitières notamment de petits ruminants et de tester l'efficacité de solutions innovantes pour stopper la contamination du lait et diminuer la contamination de l'environnement par ces STEC hautement pathogènes.

➤ **Techniques et conduite d'élevage**

**Lait de chèvre et lait de vache**

Le programme **HERBAUTO** vise à développer des itinéraires techniques permettant une meilleure valorisation de l'herbe d'automne dans les systèmes d'élevage laitier afin d'améliorer l'autonomie alimentaire (diminuer les besoins en fourrages stockés et en complémentation azotée).

**Régional :**

Le programme régional financé porte sur la thématique agro-environnementale de **l'autonomie alimentaire des élevages**.

**Lait de chèvre et lait de vache**

Le programme **Productivité des prairies naturelles**, qui est en 2<sup>e</sup> année de réalisation, porté par la Chambre d'Agriculture Savoie-Mont Blanc, étudie l'amélioration de la productivité des prairies naturelles pour augmenter l'autonomie alimentaire des élevages laitiers bovins et caprins.



## Liste des programmes nationaux retenus

Numéro	Titre développé	Porteur	Axe	Espèce(s)	Durée (mois)	Montant éligible	Montant de l'aide	Taux d'aide
320164359	<b>STECAMONT</b> : Test de l'efficacité de mesures de maîtrise des STEC dans des élevages dont le lait est contaminé par une ou des souche(s) potentiellement pathogène(s) – <b>(année 2/3)</b> .	INSTITUT DE L'ELEVAGE	Qualité sanitaire du lait et des produits laitiers	Multi-espèce	9	183 164,68 €	<b>146 532,20 €</b>	80,00%
320164528	<b>HERBAUTO</b> : Optimiser la valorisation de l'herbe d'automne dans les Elevages : Incidence de différentes stratégies de valorisation de la repousse automnale sur la productivité, la qualité et la pérennité de trois types de couverts prairiaux (Prairies d'association, Multi-espèces et Luzerne)	INSTITUT DE L'ELEVAGE	Techniques et conduite d'élevage	Lait de chèvre Lait de vache	18	82 219,60 €	<b>57 553,00 €</b>	70,00%

## Liste des programmes régionaux retenus

Numéro	Titre développé	Porteur	Région	Axe	Espèce(s)	Durée (mois)	Montant éligible	Montant de l'aide	Taux d'aide
320164444	<b>Productivité des prairies naturelles</b> : Test d'itinéraires techniques pour améliorer la productivité des prairies naturelles <b>(année 2/3)</b> .	Chambre Agriculture Savoie	Rhône-Alpes	Techniques et conduite d'élevage	Lait de chèvre Lait de vache	12	62 166,00 €	<b>37 301,00 €</b>	60,00 %

## Fiche de présentation des programmes 2016

### VOLET 2 - ELABORATION DE METHODES ET D'OUTILS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

#### FILIERE VIANDES RUMINANTS

#### ⇒ DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES :

<b>Nombre de projets déposés</b>	<b>11</b>
<b>Subventions demandées des projets déposés</b>	<b>663 966 €</b>
<b>Nombre de projets retenus</b>	<b>2</b>
<b>Taux de sélection</b>	<b>18 %</b>
<b>Budget total des projets retenus</b>	<b>124 376,00 €</b>
<b>Aide totale octroyée</b>	<b>89 403,40 €</b>
<b>Nombre de porteurs de projets</b>	<b>1</b> Institut de l'Élevage
<b>Taux d'aide moyen</b>	<b>73,5 %</b>
<b>Taux d'aide mini / maxi</b>	<b>67 % - 80 %</b>
<b>dont nouveaux projets</b>	<b>1</b>
<b>Durée moyenne des programmes</b>	<b>15 mois</b>

⇒ **REPARTITION DES PROGRAMMES PAR AXE :**

	<b>Nombre de programmes</b>
Volet économique	2
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>

⇒ **REPARTITION DES PROGRAMMES PAR FILIERE D'ELEVAGE:**

	<b>Nombre de programmes</b>
Bovin viande	1
Ovins allaitants et laitiers	1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>

⇒ **DESCRIPTION DES PROGRAMMES PRESENTES A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE VALIDATION :**

Les deux programmes financés sont portés par l'IDELE.

➤ **Volet économique**

***Filière Bovine :***

Le programme **DECIBOV**, dont c'est la deuxième et dernière année de réalisation, vise à fournir une démarche d'appui stratégique aux éleveurs de viande bovine, permettant de replacer leurs objectifs face à ceux de la filière et de proposer un outil d'aide à la décision rapide et pratique pour faire des choix adaptés de production et de conduite.

***Filière Ovine :***

Le programme **REPROVINE** a pour but de développer un outil de diagnostic et de conseil informatisé afin d'améliorer les performances de reproduction en élevage ovins laitiers et allaitants et donc le revenu de l'éleveur : productivité numérique, maîtrise des charges liées à l'élevage d'animaux improductifs.

## Liste des programmes retenus

*ELABORATION DE METHODES ET D'OUTILS D'AIDE A LA DECISION*

Numéro	Titre développé	Porteur	Axe	Espèce(s)	Durée (mois)	Montant éligible	Montant de l'aide	Taux d'aide
220164518	<b>DECIBOV</b> : DECISION VIANDE BOVINE : Programme d'accompagnement des éleveurs dans l'aide à la décision en viande bovine ( <b>année 2/2</b> ).	INSTITUT DE L'ELEVAGE	Economique	Gros bovin	12	46 518,00 €	<b>37 214,40 €</b>	80,00%
220164575	<b>REPROVINE</b> : Améliorer la fertilité dans les troupeaux ovins laitiers et allaitants : un outil de diagnostic et de conseil informatisé	INSTITUT DE L'ELEVAGE	Economique	Ovins	18	77 858,00 €	<b>52 189,00 €</b>	67,03%

## Fiche de présentation des programmes 2016

## VOLET 1 – EXPÉRIMENTATION

## Filière VIANDES DE RUMINANTS

## ⇒ DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION (VOLET 1)

	National	Régional	Total
Nombre de projets déposés	11	5	16
Subventions demandées des projets déposés	802 033 €	228 411 €	1 030 444 €
Nombre de projets retenus	7	4	11
Taux de sélection	64 %	80 %	69 %
Budget total des projets retenus	719 274,62 €	278 916,00 €	998 190,62 €
Aide totale octroyée	500 625,73 €	169 345,04 €	669 970,77 €
Nombre de porteurs de projets	4 Institut de l'Élevage, ANSES, ENV Toulouse, Fedatest	3 CIIRPO, OIER, Ferme Carmejane	7
Taux d'aide moyen	72 %	65 %	70 %
Taux mini – taux maxi	59,8 % - 80 %	50 % - 80 %	50 % - 80 %
dont nouveaux projets	7	1	8
Durée moyenne des programmes	16 mois	14 mois	16 mois

⇒ **REPARTITION DES PROGRAMMES PAR AXE D'ORIENTATION :**

	<b>Nombre de programmes nationaux</b>	<b>Nombre de programmes Régionaux</b>	<b>Total</b>
Techniques et conduite d'élevage	3	3	6
Maîtrise sanitaire des élevages	3		3
Génétique et sélection animale	1	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>11</b>

⇒ **REPARTITION DES PROGRAMMES PAR FILIERE D'ELEVAGE:**

	<b>Nombre de programmes nationaux</b>	<b>Nombre de programmes Régionaux</b>	<b>Total</b>
Bovins (dont veau de boucherie)	4	1	5
Ovins	3	3	6
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>11</b>

⇒ **DESCRIPTION DES PROGRAMMES FINANCES**

Au niveau national, 4 programmes sont portés par l'IDELE, 1 programme par l'ANSES, 1 programme par l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse et 1 programme par FEDATEST.

Les porteurs de programmes régionaux sont le CIIRPO<sup>1</sup>, l'OIER<sup>2</sup> et la Ferme expérimentale de Carnejane.

**National :**

Les thématiques abordées par les 7 programmes sont :

➤ **la maîtrise sanitaire des élevages**

**Bovins**

L'objectif du programme **PREVECOVO** est d'estimer la prévalence de portage des EHEC chez le veau de boucherie et d'apporter des premiers éléments de réponse quant à l'efficacité de probiotiques, introduits dans la ration alimentaire, en matière de réduction du portage fécal.

Le programme **BOVICA** se propose de faire l'état de la contamination de la filière bovine par *Campylobacter jejuni* et de déterminer l'implication de la filière bovine dans les cas de campylobactérioses en France.

➤ **les techniques d'élevage et la conduite d'élevage** notamment pour l'autonomie en protéines des élevages

**Ovins**

Le programme **Implantec** vise à optimiser l'implantation des prairies d'association et multi-espèces dans les élevages à sécuriser l'approvisionnement fourrager, limiter les retournements prématurés et limiter le recours aux produits phytosanitaires pour contrôler le salissement des prairies.

Le projet **Autoprotagno** a pour objectif d'optimiser les apports azotés dans les rations pour agneaux de bergerie pour gagner en autonomie protéique.

Le programme **VIGAGNO** a pour objectif de réduire la mortalité des agneaux en travaillant sur la sélection de phénotypes en lien avec la robustesse des agneaux et la couverture des besoins alimentaires des brebis en fin de gestation.

➤ **la génétique et la sélection animale**

**Ovins**

Le programme **PARASEL** vise à sélectionner des caractères de résistance au parasitisme interne (strongles) en race ovine via la production de béliers résistants au parasitisme interne.

---

<sup>1</sup> Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine

<sup>2</sup> Organisme Inter-Etablissement du Réseau Chambres d'Agriculture



## *Bovins*

Le projet **FaciNai** étudie la faisabilité d'une évaluation génétique des taureaux unique pour les caractères de facilité de naissance à partir des performances collectées en ferme.

## *Régional :*

L'ensemble des programmes visent à l'amélioration de la *compétitivité des élevages et/ou la diminution de l'impact des pratiques d'élevage sur l'environnement.* Par des conduites d'élevage innovantes ces programmes ont pour objectif l'amélioration de productivité des ressources alimentaires, l'augmentation de l'autonomie alimentaire des exploitations et l'amélioration des performances zootechniques des bovins et ovins allaitants.

## *Ovins*

Le programme **Ovipan**, dont c'est la deuxième et dernière année de travaux, étudie les intérêts techniques et économiques du pâturage des cultures intermédiaires dans les exploitations ovins/céréales.

Le programme **PC Ovin** (deuxième année de réalisation) a pour objectif d'améliorer la valorisation du potentiel de production des prairies en élevage ovin allaitant grâce à une gestion innovante du pâturage : le pâturage cellulaire.

Le projet **SIROP**, nouveau programme prévu sur deux années de travaux, vise à améliorer la productivité numérique des brebis en élevages agroPastoraux via deux axes : axe de travail autour de l'effet bélier et un 2<sup>ème</sup> axe autour de l'amélioration des performances à l'IA.

## *Bovins*

Le programme **Engraissement Bovins Viande Agriculture Biologique** dont c'est la quatrième et dernière année de travaux, a pour objectif d'améliorer l'autonomie alimentaire et la valorisation des bovins viande en bœufs de 30 mois.

## Liste des programmes nationaux retenus :

Numéro	Titre développé	Porteur	Axe	Espèce(s)	Durée (mois)	Montant éligible	Montant de l'aide	Taux d'aide
220164406	<b>PREVECOVO</b> : Estimation de la prévalence du portage des Escherichia Coli entérohémorragiques (EHEC) chez le veau de boucherie en France	INSTITUT DE L'ELEVAGE	Maîtrise sanitaire des élevages	Veau	16	128 175,00 €	<b>88 175,00 €</b>	68,79%
220164530	<b>IMPLANTEC</b> : Optimiser l'implantation des prairies d'association et multi-espèces dans les élevages Incidence de la dose de semis et de la répartition des espèces fourragères sur la qualité de l'implantation de prairies d'association ou multi-espèces.	INSTITUT DE L'ELEVAGE	Techniques et conduite d'élevage	Gros bovin	12	113 699,20 €	<b>79 589,00 €</b>	70,00%
220164532	<b>BOVICA</b> : Etat de la contamination de la filière bovine par Campylobacter jejuni et détermination de l'implication de la filière bovine dans les cas de campylobactérioses en France	ANSES	Maîtrise sanitaire des élevages	Gros bovin Veau	18	55 650,00 €	<b>44 520,00 €</b>	80,00%
220164581	<b>PARASEL</b> : Sélection des caractères de résistance au parasitisme interne en race ovine	ENV Toulouse	Maîtrise sanitaire des élevages - et sélection animale	Ovin	18	112 906,42 €	<b>90 325,13 €</b>	80,00%
220164584	<b>Autoprotagno</b> : Optimiser les apports azotés dans les rations pour agneaux de bergerie pour gagner en autonomie protéique	INSTITUT DE L'ELEVAGE	Techniques et conduite d'élevage	Ovin	18	64 654,00 €	<b>51 723,20 €</b>	80,00%
220164412	<b>VIGAGNO</b> : Réduire la mortalité des agneaux grâce à des agneaux plus vigoureux et plus robuste dès la naissance - Projet pluriannuel – <b>année 1/2</b>	FEDATEST	Techniques et conduite d'élevage	Ovin	18	156 084,00 €	<b>93 650,40 €</b>	60,00%
220164438	<b>FaciNai (Facilité de Naissance)</b> : Etude de faisabilité d'une évaluation génétique des taureaux unique pour les caractères de facilité de naissance à partir des performances collectées en ferme (IBOVAL).	INSTITUT DE L'ELEVAGE	Génétique et sélection animale	Gros bovin Veau	18	88 106,00 €	<b>52 643,00 €</b>	59,75%

## Liste des programmes régionaux retenus :

Numéro	Titre développé	Porteur	Région	Axe	Espèce(s)	Durée (mois)	Montant éligible	Montant de l'aide	Taux d'aide
220164418	<b>OVIPAN</b> : Intérêts techniques et économiques du pâturage des cultures intermédiaires dans les exploitations ovins/céréales - <b>(Année 2/2)</b>	CIIRPO	Centre	Techniques et conduite d'élevage	Ovin	18	40 508,00 €	<b>32 406,00 €</b>	80,00 %
220164578	<b>Engraissement Bovins Viande Agriculture Biologique</b> : Essai Système Bovin Allaitant en Agriculture Biologique : Autonomie alimentaire et Valorisation des bovins viande en bœufs de 30 mois <b>(Année 4/4)</b>	OIER	Centre	Techniques et conduite d'élevage	Gros bovin	12	133 084,00 €	<b>66 542,00 €</b>	50,00 %
220164427	<b>PCOVIN</b> : Le pâturage cellulaire : une gestion innovante du pâturage pour améliorer la valorisation du potentiel de production des prairies en élevage ovin allaitant - <b>(Année 2/3)</b>	CIIRPO	Poitou-Charentes	Techniques et conduite d'élevage	Ovin	15	64 037,00 €	<b>48 027,75 €</b>	75,00 %
220164531	<b>SIROP</b> : Solutions Innovantes pour la Reproduction Ovine en élevages agroPastoraux - <b>(Année 1/2)</b>	Ferme expérimentale Carmejane	PACA	Génétique et sélection animale	Ovin	12	41 287,00 €	<b>22 369,29 €</b>	54,18 %

## Fiche de présentation des programmes 2016

### VOLET 2 - ELABORATION DE METHODES ET D'OUTILS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

#### FILIERE VIANDES BLANCHES

⇒ **DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES :**

<b>Nombre de projets déposés</b>	<b>11</b>
<b>Subventions demandées des projets déposés</b>	<b>994 013 €</b>
<b>Nombre de projets retenus</b>	<b>2</b>
<b>Taux de sélection</b>	<b>18 %</b>
<b>Budget total des projets retenus</b>	<b>92 974,88 €</b>
<b>Aide totale octroyée</b>	<b>74 380,00 €</b>
<b>Nombre de porteurs de projets</b>	<b>1</b> ITAVI
<b>Taux d'aide moyen</b>	<b>80 %</b>
<b>Taux d'aide mini / maxi</b>	<b>80 %</b>
<b>dont nouveaux projets</b>	<b>2</b>
<b>Durée moyenne des programmes</b>	<b>15 mois</b>

⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES PAR AXE :

	Nombre de programmes
Volet environnemental	1
Volet économique	1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>

⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES PAR FILIERE D'ELEVAGE:

	Nombre de programmes
Œuf	1
Lapin	1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>

⇒ **DESCRIPTION DES PROGRAMMES PRESENTES A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE VALIDATION :**

Les deux programmes financés sont portés par l'ITAVI.

➤ **Volet économique**

**Filière œuf :**

Le programme **OutOfTheBox** vise à identifier la pertinence économique des différentes options d'évolution possible des systèmes d'élevage de poules pondeuses en cages aménagées.

➤ **Volet environnemental**

**Filière lapin:**

Le programme **LAPEX** a pour objectif de mettre à jour les références CORPEN d'excrétion du lapin en tenant compte des évolutions des pratiques dans la filière cunicole depuis 1999.

## Liste des programmes retenus

*ELABORATION DE METHODES ET D'OUTILS D'AIDE A LA DECISION*

Numéro	Titre développé	Porteur	Axe	Espèce(s)	Durée (mois)	Montant éligible	Montant de l'aide	Taux d'aide
120164608	<b>LAPEX</b> : Mise à jour des références d'excrétion du CORPEN Lapin en tenant compte des évolutions des pratiques dans la filière cunicole depuis 1999.	ITAVI	Environnemental	Lapin	12	49 702,80 €	<b>39 762,00 €</b>	80,00%
120164540	<b>OutOfTheBox</b> : Exploration des possibilités d'évolution des systèmes d'élevage de poules pondeuses en cages aménagées	ITAVI	Economique	Œufs-ovoproduits	18	43 272,08 €	<b>34 618,00 €</b>	80,00%

## Fiche de présentation des programmes 2016

## VOLET 1 – EXPÉRIMENTATION

## Filière VIANDES BLANCHES

## ⇒ DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION (VOLET 1)

	National	Régional	Total
Nombre de projets déposés	30		30
Subventions demandées des projets déposés	2 769 073 €		2 769 073 €
Nombre de projets retenus	8		8
Taux de sélection	27 %		27 %
Budget total des projets retenus	745 759,83 €		745 759,83 €
Aide totale octroyée	596 609,26 €		596 609,26 €
Nombre de porteurs de projets	3 ANSES, ITAVI, IFIP		3
Taux d'aide moyen	80 %		80 %
Taux mini – taux maxi	80 %		80 %
dont nouveaux projets	8		8
Durée moyenne des programmes	16 mois		16 mois



## ⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES PAR AXE D'ORIENTATION :

	Nombre de programmes nationaux	Nombre de programmes Régionaux	Total
Maîtrise sanitaire des élevages	2		2
Performance environnementale des élevages	1		1
Qualité sanitaire des viandes et des produits carnés	4		4
Santé humaine	1		1
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>		<b>8</b>

## ⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES PAR FILIERE D'ELEVAGE:

	Nombre de programmes nationaux	Nombre de programmes Régionaux	Total
Volailles de chair	2		2
Multi-productions volailles	1		1
Porc	5		5
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>		<b>8</b>

⇒ **DESCRIPTION DES PROGRAMMES FINANCES**

Les porteurs de programmes sont l'ANSES et l'ITAVI dans les filières avicoles et l'IFIP dans la filière porcine.

**Volailles :**

➤ **Maîtrise sanitaire des élevages**

Le programme **Avibotex**, porté par l'ANSES, a pour objectif de développer un modèle expérimental in vivo pour l'étude et la maîtrise du botulisme aviaire dans les élevages.

➤ **Performance environnementale des élevages**

Le programme **Fumless** traite de la gestion des effluents d'élevage (pertes de nitrates par lessivage du fumier stocké au champ).

➤ **Qualité sanitaire des viandes et des produits carnés**

Le programme **DECARCASSE** vise à identifier les causes et les facteurs d'apparition de certains défauts des carcasses visibles à l'abattoir en se basant d'une part sur les données d'élevages et d'autre part sur les données d'abattage.

**Porc :**

➤ **Santé humaine**

Le programme **Vitam** étudie, sur le modèle souris, la possible diminution de l'apparition de lésions cancéreuses du colon liée à la consommation de saucisson sec grâce à la supplémentation en vitamine E dans l'alimentation des porcs. L'objectif final est du domaine de la santé humaine (risque de cancer lié à la consommation de charcuterie).

➤ **Maîtrise sanitaire en élevages**

Le programme **SalMaiD** a pour objectif d'optimiser un outil moléculaire pour valider les mesures de maîtrise des salmonelles au sein de la filière porcine (élevages et abattoirs).

➤ **Qualité sanitaire des viandes et des produits carnés**

**CriterEponge** (en partenariat avec l'IDELE et la filière *ruminants*) travaille sur la validation de l'utilisation des éponges sur carcasses d'animaux de boucherie pour la vérification du respect des critères d'hygiène des procédés et le pilotage de l'hygiène.

**BioFiLMoD** étudie les biofilms présents dans l'industrie charcutière pour la maîtrise de la qualité sanitaire des matières carnées.

**PRoSURF** étudie la possibilité de biocontrôler les germes pathogènes et d'altération sur les surfaces d'ateliers charcutiers par aspersion de flores bactériennes protectrices.

## Liste des programmes nationaux retenus :

*Filière Aviculture-cuniculture*

Numéro	Titre développé	Porteur	Axe	Espèce(s)	Durée (mois)	Montant éligible	Montant de l'aide	Taux d'aide
120164450	<b>AVIBOTEX</b> : Développement d'un modèle expérimental in vivo pour l'étude du botulisme aviaire	ANSES	Maîtrise sanitaire des élevages	volailles de chair	18	55 069,00 €	<b>44 056,00 €</b>	80,00%
120164447	<b>Fumless</b> : Evaluation des risques de pertes par lessivage relatifs à différents types de protection des tas de fumiers avicoles stockés au champ	ITAVI	Performance environnementale des élevages	Palmipèdes gras volailles de chair	12	101 510,40 €	<b>81 208,40 €</b>	80,00%
120164503	<b>DECARCASSE</b> : DEfauts des CARCASSES. Défautes des Carcasse de Volailles Visibles à l'Abattoir	ITAVI	Qualité sanitaire des viandes et des produits carnés	volailles de chair	18	129 100,70 €	<b>103 280,56 €</b>	80,00%

*Filière Porc*

Numéro	Titre développé	Porteur	Axe	Durée (mois)	Montant éligible	Montant de l'aide	Taux d'aide
420164546	<b>Vitam</b> : Supplémenter en vitamine E l'alimentation des porcs charcutiers pour réduire l'impact d'une charcuterie modèle type saucisson sec sur les lésions pré cancéreuses du colon.	IFIP	Santé humaine	18	70 169,03 €	<b>56 135,20 €</b>	80,00%
420164529	<b>SalMaiD</b> : Evaluation d'un outil moléculaire pour valider les mesures de maîtrise des salmonelles dans la filière porcine.	IFIP	Maîtrise sanitaire des élevages	18	111 050,00 €	<b>88 840,00 €</b>	80,00%
420164624	<b>CriterEponge</b> : Validation de l'utilisation des éponges sur carcasses d'animaux de boucherie pour la vérification du respect des critères d'hygiène des procédés et le pilotage de l'hygiène.	IFIP	Qualité sanitaire des viandes et des produits carnés	12	109 125,00 €	<b>87 300,00 €</b>	80,00%
420164445	<b>BioFiLMoD</b> : Analyse descriptive des biofilms en industries charcutières et développement in vitro d'un modèle de biofilm multi-espèces	IFIP	Qualité sanitaire des viandes et des produits carnés	17	89 037,70 €	<b>71 230,70 €</b>	80,00%
420164493	<b>PRoSURF</b> : Biocontrôle de germes pathogènes et d'altération sur les surfaces d'ateliers charcutiers par aspersion de flores bactériennes protectrices	IFIP	Qualité sanitaire des viandes et des produits carnés	18	80 698,00 €	<b>64 558,40 €</b>	80,00%

**Fiche de présentation des programmes d'expérimentation 2016**  
**VOLET 1- EXPERIMENTATION**

**FILIERE CEREALES**

⇒ **DESCRIPTION GLOBALE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION CEREALES:**

	<b>VOLET 1 - EXPERIMENTATION</b>
	<b>Régional</b>
<b>Nombre de projets déposés (€)</b>	12
<b>Subventions demandées des projets déposés (€)</b>	747 517,00 €
<b>Nombre de projets retenus</b>	<b>5</b>
<b>Taux de sélection (%)</b>	41,67%
<b>Budget total des projets retenus (€)</b>	318 331,00 €
<b>Aide totale octroyée (€)</b>	<b>233 039,05 €</b>
<b>Nombre de porteurs de projets</b>	<p align="center"><b>4</b></p> <p align="center">Arvalis-Institut du Végétal,            Fédération Régionale des AgroBiologistes de Bretagne (FRAB BRETAGNE),            Chambre Agriculture Haute Marne,            Agrobio Poitou-Charentes</p>
<b>Taux d'aide moyen (%)</b>	72,07 %
<b>Taux mini – taux maxi</b>	55,00 % - 80,00 %
<b>dont projets en année 1</b>	2
<b>Durée moyenne des programmes</b>	<p align="center">Maximum 5 ans</p> <p>Un projet qui comporte plusieurs phases fait l'objet d'un dépôt de demande de financement pour chacune de ses phases. Les projets déposés pour la demande d'aide ont une durée maximale de 18 mois.</p>

⇒ LISTE DES PORTEURS DE PROGRAMME :

	Nombre de programmes retenus
- ARVALIS – Institut du végétal	2
- Chambre d'Agriculture d'Haute-Marne (CA 51)	1
- Agrobio Poitou-Charentes	1
- Fédération Régionale des AgroBiologistes de Bretagne (FRAB BRETAGNE)	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>

⇒ AXES D'ORIENTATIONS DEFINIS ET PRIORISES PAR LES PROFESSIONNELS DE LA FILIERE CEREALES

Les programmes de recherche déposés auprès de FranceAgrimer s'inscrivent dans la réflexion stratégique menée par la filière céréalière, « **Produire plus - Produire mieux** » avec le double objectif :

- **Accroître la compétitivité** : maîtrise des rendements, amélioration de la qualité technologique et sanitaire ; adaptation des produits aux marchés (traçabilité, sécurité sanitaire, valorisation des matières premières, attentes sociétales, exigences nutritionnelles, alimentation animale), amélioration des rendements.
- **Développer des pratiques économiquement et écologiquement performantes** : optimisation des intrants, gestion de l'eau, valorisation des potentialités des sols, économie d'énergie, maîtrise des bio-agresseurs, innovations technologiques, impact du climat et effet de serre sur le sol.

## ⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES &amp; SUBVENTIONS PAR AXE STRATEGIQUES :

	REGIONAL	
	Nombre de programmes	Subventions demandées (€)
<b>Accroître la compétitivité</b> <i>(Amélioration de la qualité technologique et sanitaire, adaptation des produits aux marchés et amélioration des rendements)</i>	2	93 106,25 €
<b>Développer des pratiques économiquement et écologiquement performantes</b> <i>(Optimisation des intrants / Gestion de l'eau / Valorisation des potentialités des sols / Economie d'énergie / Maîtrise des bio-agresseurs / Maîtrise des bio-agresseurs)</i>	3	139 932,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>233 039,05 €</b>

## ⇒ REPARTITION DES PROGRAMMES &amp; SUBVENTIONS PAR AXE STRATEGIQUES ET SOUS PRIORITE :

	REGIONAL	
	Nombre de programmes	Subventions demandées (€)
<b>Qualité des produits</b>	1	43 643,00 €
<b>Techniques culturales</b>	4	189 396,05 €
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>233 039,05 €</b>

⇒ **POINT SUR LES PROBLEMATIQUES DES PROGRAMMES FINANCES :**

**Sur l'enveloppe régionale :**

5 programmes portés par Arvalis-Institut du Végétal, la Chambre Agriculture Haute-Marne, AGROBIO Poitou Charentes, la Fédération Régionale des AgroBiologistes de Bretagne (FRAB Bretagne) sont proposés à un financement par FranceAgriMer en 2016.

**Régions concernées : Alsace - Champagne-Ardenne – Lorraine, Aquitaine – Limousin, Poitou-Charentes, Bretagne, Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées.**

- **3 programmes conduits en région s'inscrivent majoritairement dans l'objectif de développer des pratiques économiquement et écologiquement performantes.**

Ils répondent à cet objectif en abordant différentes thématiques :

- **Bretagne :** Essais de pratiques culturales innovantes (successions culturales innovantes, fertilisation en cultures maraîchères et stratégies alternatives de lutte contre le taupin).
- **Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine :**
  - un programme sur l'acquisition de références sur les systèmes de production intégrée par la mise en place de sites expérimentaux de longue durée
  - un programme sur l'acquisition et diffusion de références concernant la réduction de l'impact des pratiques culturales sur la pollution diffuse des matières actives phytosanitaires dans l'eau.

- **2 programmes conduits en région s'inscrivent dans l'objectif d'accroître la compétitivité :**

- **Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes :** Optimiser l'efficacité technico-économique de la fertilisation organique en agriculture biologique pour assurer la production de céréales de qualité boulangère et répondre à la demande de maïs pour la filière animale.
- **Languedoc Roussillon –Midi Pyrénées** concernant les effets de la gestion conjointe de la fertilisation azotée et de l'irrigation sur les performances quantitatives et qualitatives des blés tendres.

LISTE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION REGIONAUX RETENUS (1/2) :

Numéro fiche	Axe stratégique	Thème	Région	Porteur	Titre	Total des dépenses éligibles	Subvention octroyée (€)	% de subvention attribuée
1220164392	Développer des pratiques économiquement et écologiquement performantes	Techniques culturales	Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine	ARVALIS - Institut du végétal	<b>PHYT'EAU-REF</b> Acquisition et diffusion de références concernant la réduction de l'impact des pratiques culturales sur la pollution diffuse des matières actives phytosanitaires dans l'eau	102 248,00 €	<b>76 686,00 €</b>	75,00%
1220164510	Développer des pratiques économiquement et écologiquement performantes	Techniques culturales	Alsace – Champagne-Ardenne - Lorraine	Chambre Agriculture Haute-Marne	<b>SPEICE</b> (Systèmes Productifs Ecologiques et Innovants en Champagne-Ardenne) : acquisition de références sur les systèmes de production intégrée et obtenir de nouvelles références technico-économiques permettant de mieux appréhender un changement de système fort, dans le cadre d'un contexte pédoclimatique particulièrement difficile.	50 716,00 €	<b>40 572,80 €</b>	80,00%
1220164583	Accroître la compétitivité	Techniques culturales	Aquitaine – Limousin-Poitou-Charentes	Agrobio Poitou-Charentes	<b>Efficiences technico-économique de la fertilisation organique bio :</b> Assurer la production de céréales de qualité boulangère et répondre à la demande de maïs pour la filière animale. Apporter des solutions aux problématiques de l'agriculture biologique: la maîtrise de l'enherbement et surtout la gestion de l'azote	65 951,00 €	<b>49 463,25 €</b>	75,00%



LISTE DES PROGRAMMES D'EXPERIMENTATION REGIONAUX RETENUS (2/2) :

Numéro fiche	Axe stratégique	Thème	Région	Porteur	Titre	Total des dépenses éligibles	Subvention octroyée (€)	% de subvention attribuée
1220164630	Développer des pratiques économiquement et écologiquement performantes	Techniques culturales	Bretagne	Fédération Régionale des AgroBiologistes de Bretagne (FRAB BRETAGNE)	<b>Essai systèmes de culture innovants en agriculture biologique</b> L'objectif est de développer la céréaliculture bio en Bretagne en répondant aux deux principaux enjeux agronomiques des systèmes de culture, la maîtrise des adventices et la gestion de la fertilité en s'appuyant sur un dispositif d'expérimentation de longue durée et sur un réseau de fermes d'expérimentation.	41 226,00 €	<b>22 674,00 €</b>	55,00%
1220164399	Accroître la compétitivité	Qualité des produits	Languedoc-Roussillon – Midi Pyrénées	ARVALIS - Institut du végétal	<b>Azote – irrigation – blés tendres de force</b> Evaluer les effets de la gestion conjointe de la fertilisation azotée et de l'irrigation sur les performances quantitatives et qualitatives des blés tendres de qualité	58 190,00 €	<b>43 643,00 €</b>	75,00%
<b>TOTAL</b>						<b>318 331,00 €</b>	<b>233 039,05 €</b>	